



Orientations municipales: février 2012



Orientations municipales: février 2012

- **POS devenu inadapté**
 - Evolutions prévues non réalisées, vieillissement population



Orientations municipales: février 2012

- POS devenu inadapté
 - Evolutions prévues non réalisées, vieillissement population
- **Préserver la qualité et le cadre de vie**
 - Hameaux séparés = pas urbanisation s'étirant le long d'une route
 - Vue sur paysages / montagnes = Lutter / envahissement forêt
 - Espaces verts et naturels = protéger Marais d'Avallon, par exemple
 - Architecture = Intégration des nouveaux bâtiments dans paysage et valorisation des granges / possibilité de transformation en logements.



Orientations municipales: février 2012

- **POS devenu inadapté**
 - Evolutions prévues non réalisées, vieillissement population
- **Préserver la qualité et le cadre de vie**
 - Hameaux séparés = pas urbanisation s'étirant le long d'une route
 - Vue sur paysages / montagnes = Lutter / envahissement forêt
 - Espaces verts et naturels = protéger Marais d'Avallon, par exemple
 - Architecture = Intégration des nouveaux bâtiments dans paysage et valorisation des granges / possibilité de transformation en logements.
- **Préserver les relations sociales**
 - Conserver une commune à taille humaine, des hameaux homogènes
 - Eviter augmentation trop rapide de la population



Orientations municipales: février 2012

- **POS devenu inadapté**
 - Evolutions prévues non réalisées, vieillissement population
- **Préserver la qualité et le cadre de vie**
 - Hameaux séparés = pas urbanisation s'étirant le long d'une route
 - Vue sur paysages / montagnes = Lutter / envahissement forêt
 - Espaces verts et naturels = protéger Marais d'Avallon, par exemple
 - Architecture = Intégration des nouveaux bâtiments dans paysage et valorisation des granges / possibilité de transformation en logements.
- **Préserver les relations sociales**
 - Conserver une commune à taille humaine, des hameaux homogènes
 - Eviter augmentation trop rapide de la population
- **Préserver l'école: dernier équipement municipal**
 - Accueillir, dans logements adaptés, des jeunes ménages en age d'avoir des enfants



Orientations municipales: février 2012

- **POS devenu inadapté**
 - Evolutions prévues non réalisées, vieillissement population
- **Préserver la qualité et le cadre de vie**
 - Hameaux séparés = pas urbanisation s'étirant le long d'une route
 - Vue sur paysages / montagnes = Lutter / envahissement forêt
 - Espaces verts et naturels = protéger Marais d'Avallon, par exemple
 - Architecture = Intégration des nouveaux bâtiments dans paysage et valorisation des granges / possibilité de transformation en logements.
- **Préserver les relations sociales**
 - Conserver une commune à taille humaine, des hameaux homogènes
 - Eviter augmentation trop rapide de la population
- **Préserver l'école: dernier équipement municipal**
 - Accueillir, dans logements adaptés, des jeunes ménages en âge d'avoir des enfants
- **Développer un véritable centre bourg**
 - Renforcer le pôle de vie, de rencontres, d'animation de la commune
 - Créer les équipements manquants: logements personnes âgées, notamment



Orientations municipales: février 2012

- **POS devenu inadapté**
 - Evolutions prévues non réalisées, vieillissement population
- **Préserver la qualité et le cadre de vie**
 - Hameaux séparés = pas urbanisation s'étirant le long d'une route
 - Vue sur paysages / montagnes = Lutter / envahissement forêt
 - Espaces verts et naturels = protéger Marais d'Avallon, par exemple
 - Architecture = Intégration des nouveaux bâtiments dans paysage et valorisation des granges / possibilité de transformation en logements.
- **Préserver les relations sociales**
 - Conserver une commune à taille humaine, des hameaux homogènes
 - Eviter augmentation trop rapide de la population
- **Préserver l'école: dernier équipement municipal**
 - Accueillir, dans logements adaptés, des jeunes ménages en âge d'avoir des enfants
- **Développer un véritable centre bourg**
 - Renforcer le pôle de vie, de rencontres, d'animation de la commune
 - Créer les équipements manquants: logements personnes âgées, notamment
- **Tenir compte des contraintes externes: SCOT, PLH, Ressources en eau...**



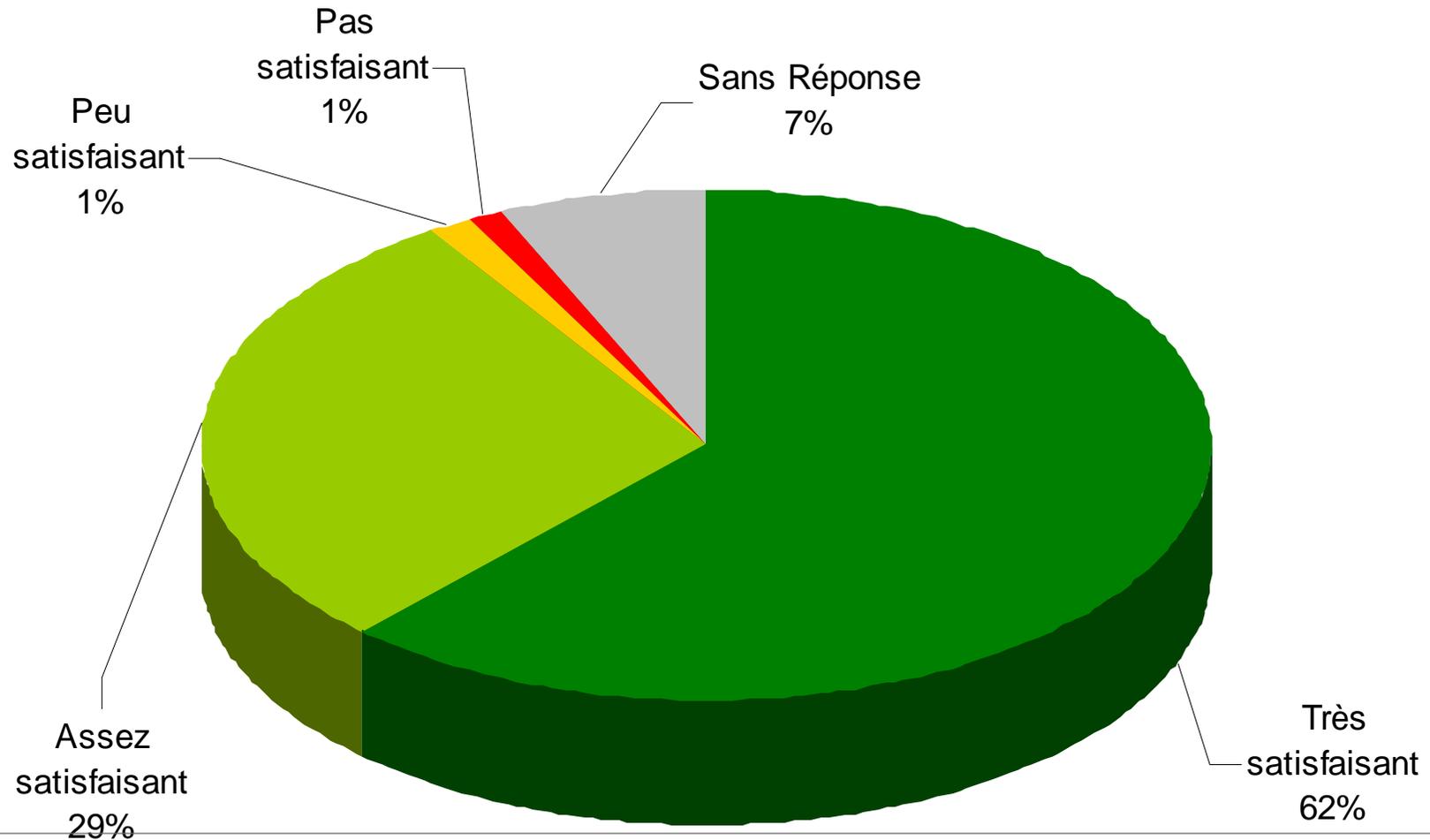
Environ 100 réponses sur 320 ménages (soit 31 % de réponses)



Partie 1

Votre perception de Saint-Maximin aujourd'hui

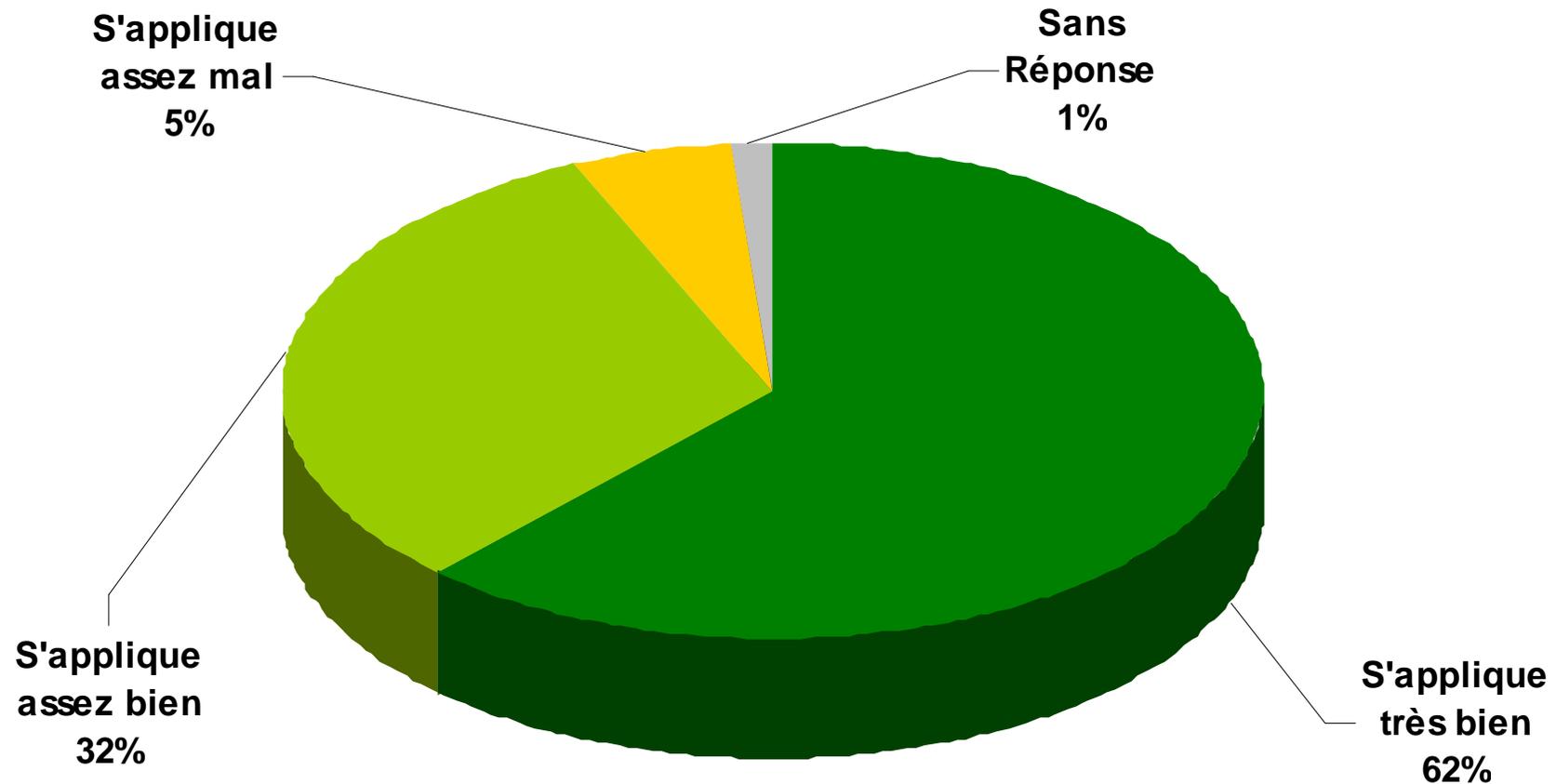
D'une manière générale, êtes vous satisfait de vivre à Saint-Maximin



Dans leur grande majorité, les habitants sont satisfaits de vivre à St Maximin

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

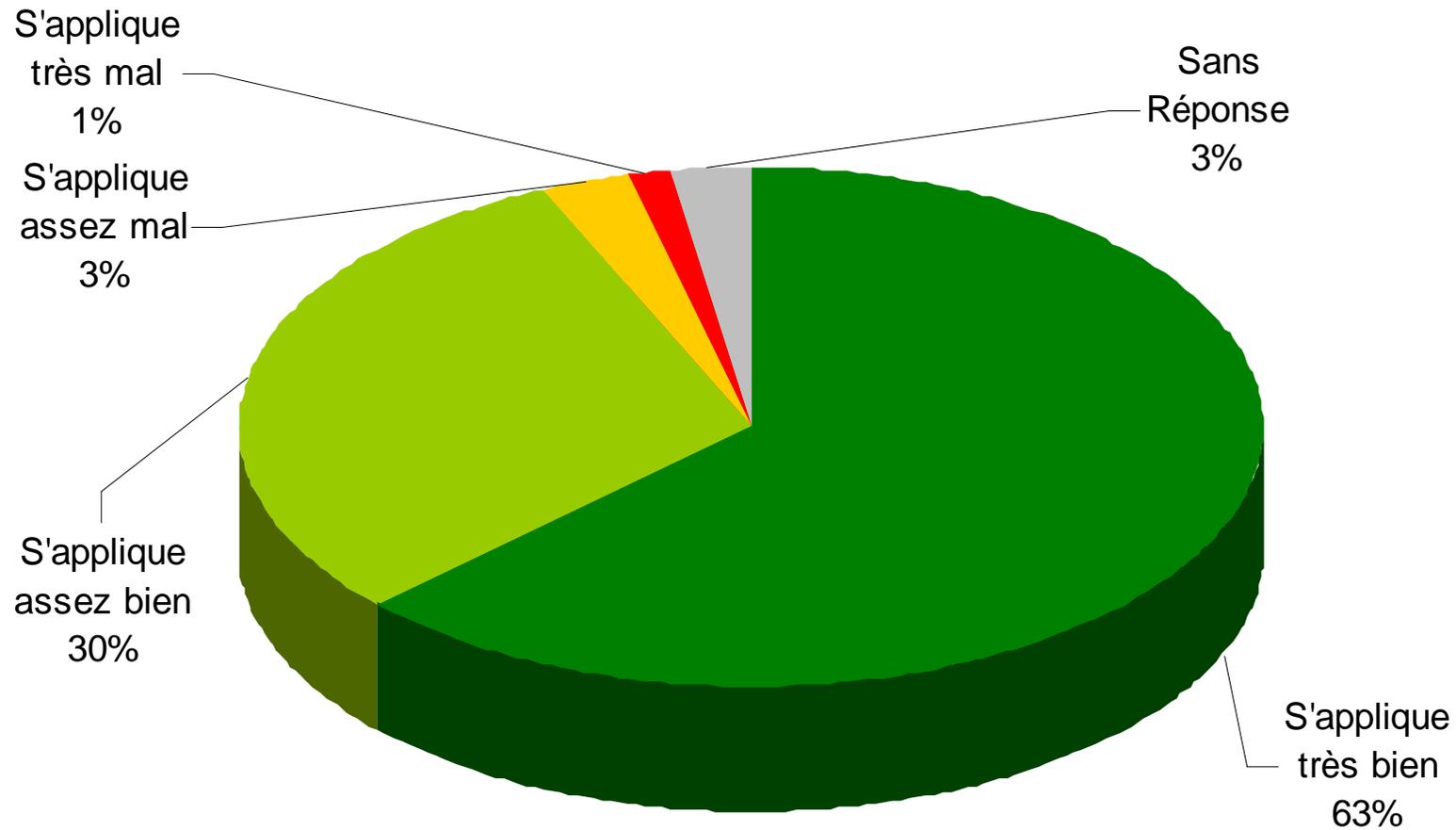
Une commune où il fait bon vivre



Dans leur grande majorité, les habitants sont satisfaits de vivre à St Maximin

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

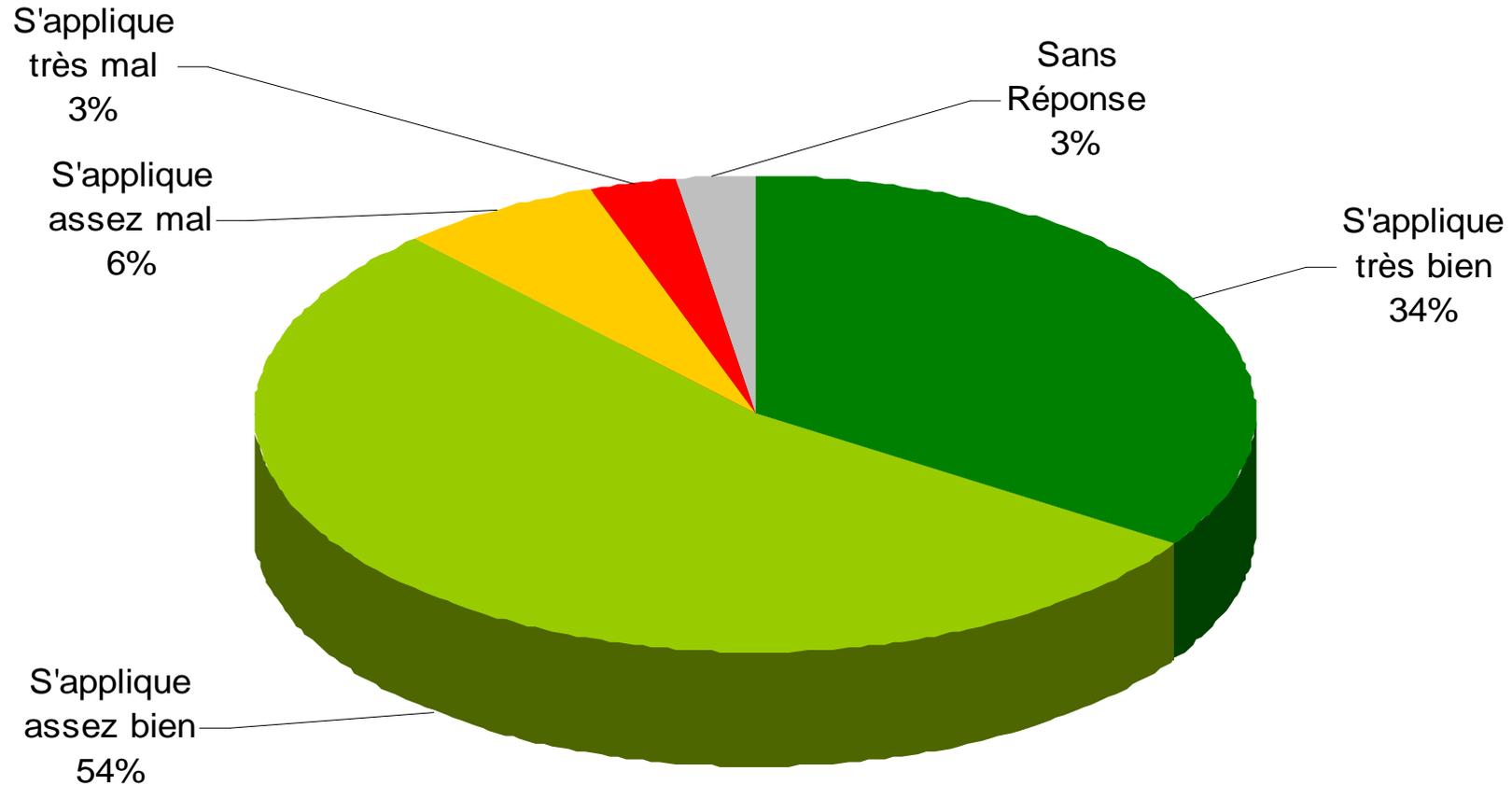
Une commune paisible



93 % des habitants estiment que St Maximin est une commune paisible

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

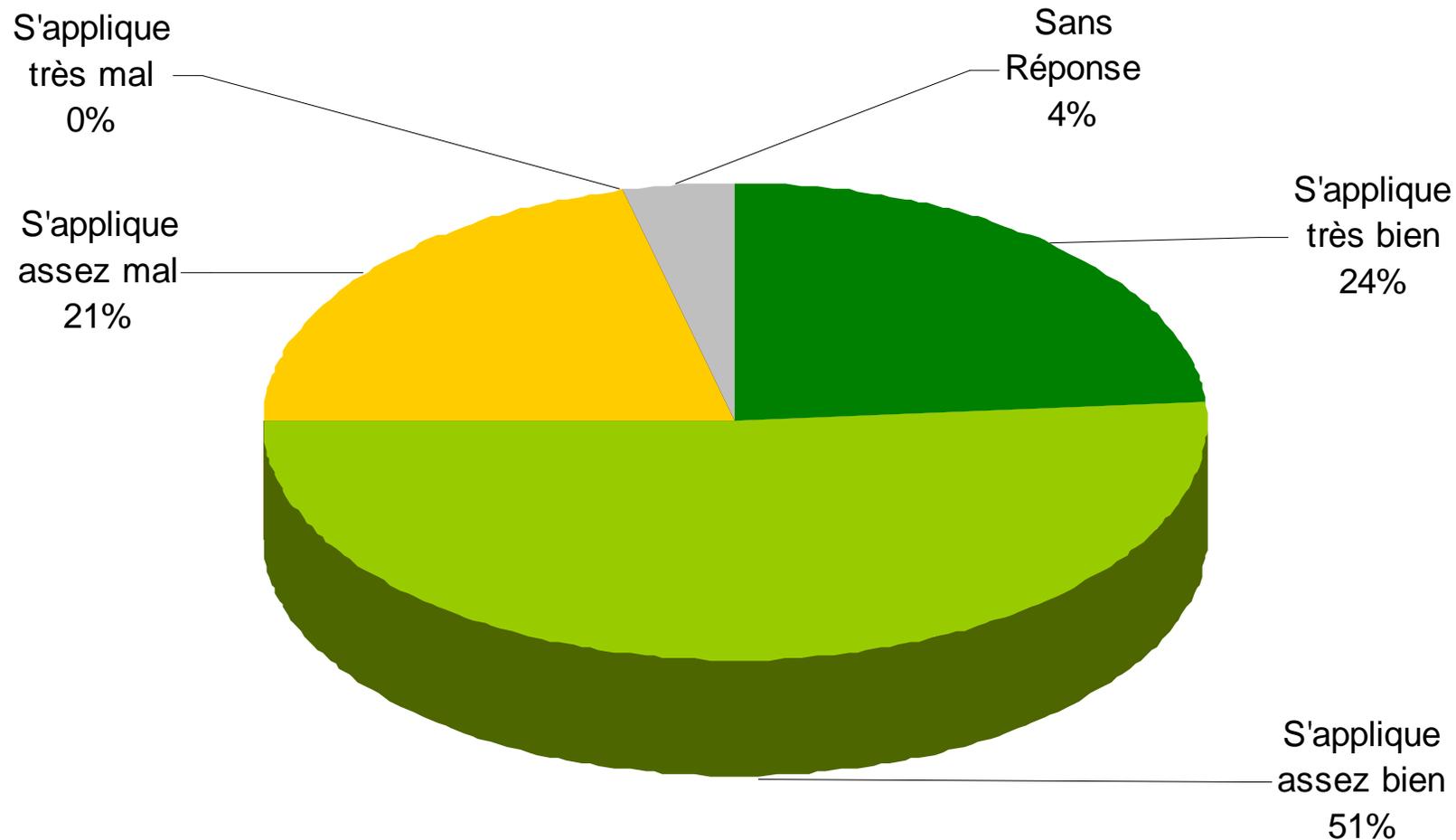
Une commune conviviale



88 % des habitants trouvent que St Maximin est une commune conviviale...En ville, les chiffres sont beaucoup plus faibles

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

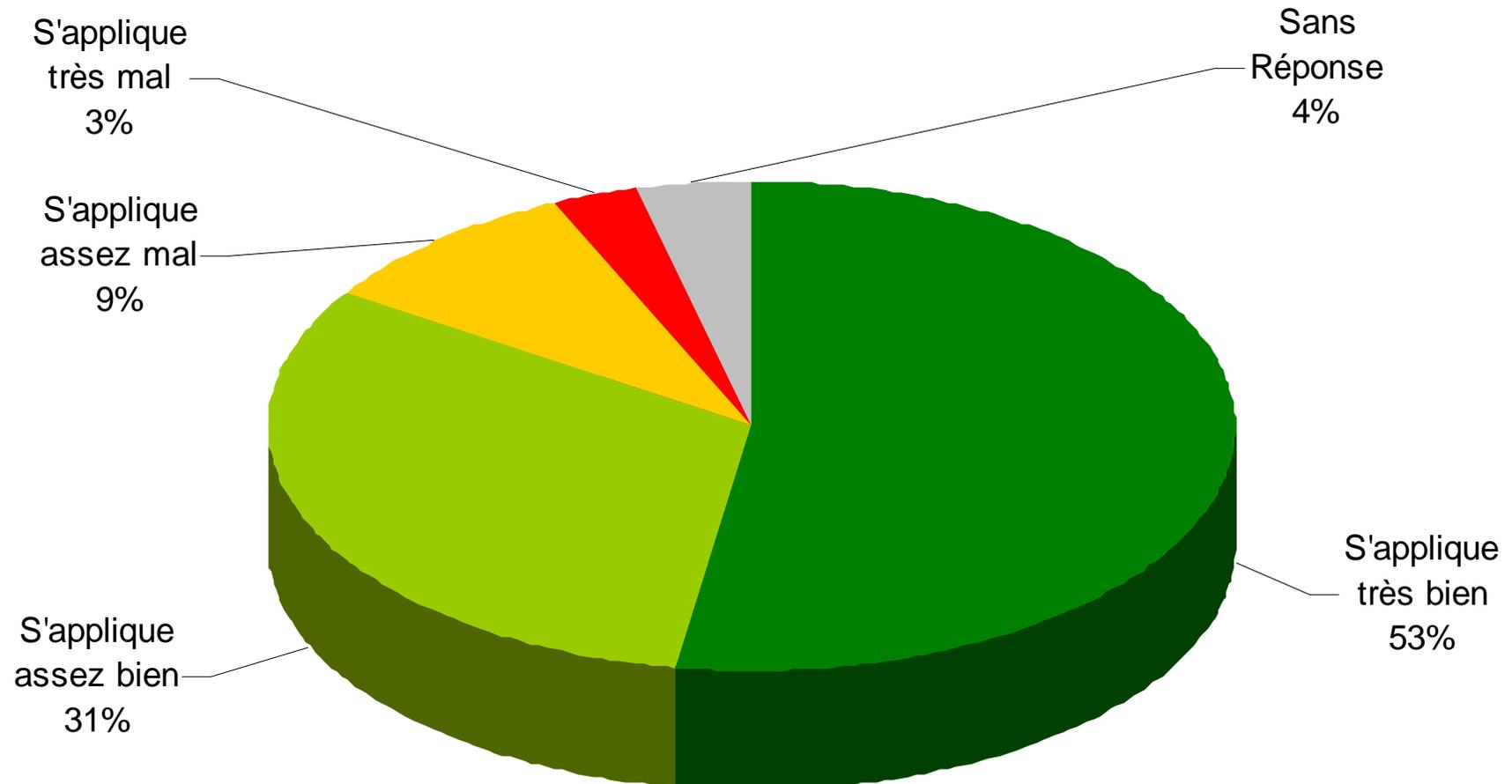
Une commune dynamique



Si l'on considère le dynamisme économique... certes, il y a peu d'emplois sur place. En revanche, si l'on pense à la vie locale alors St Maximin est plutôt dynamique...

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

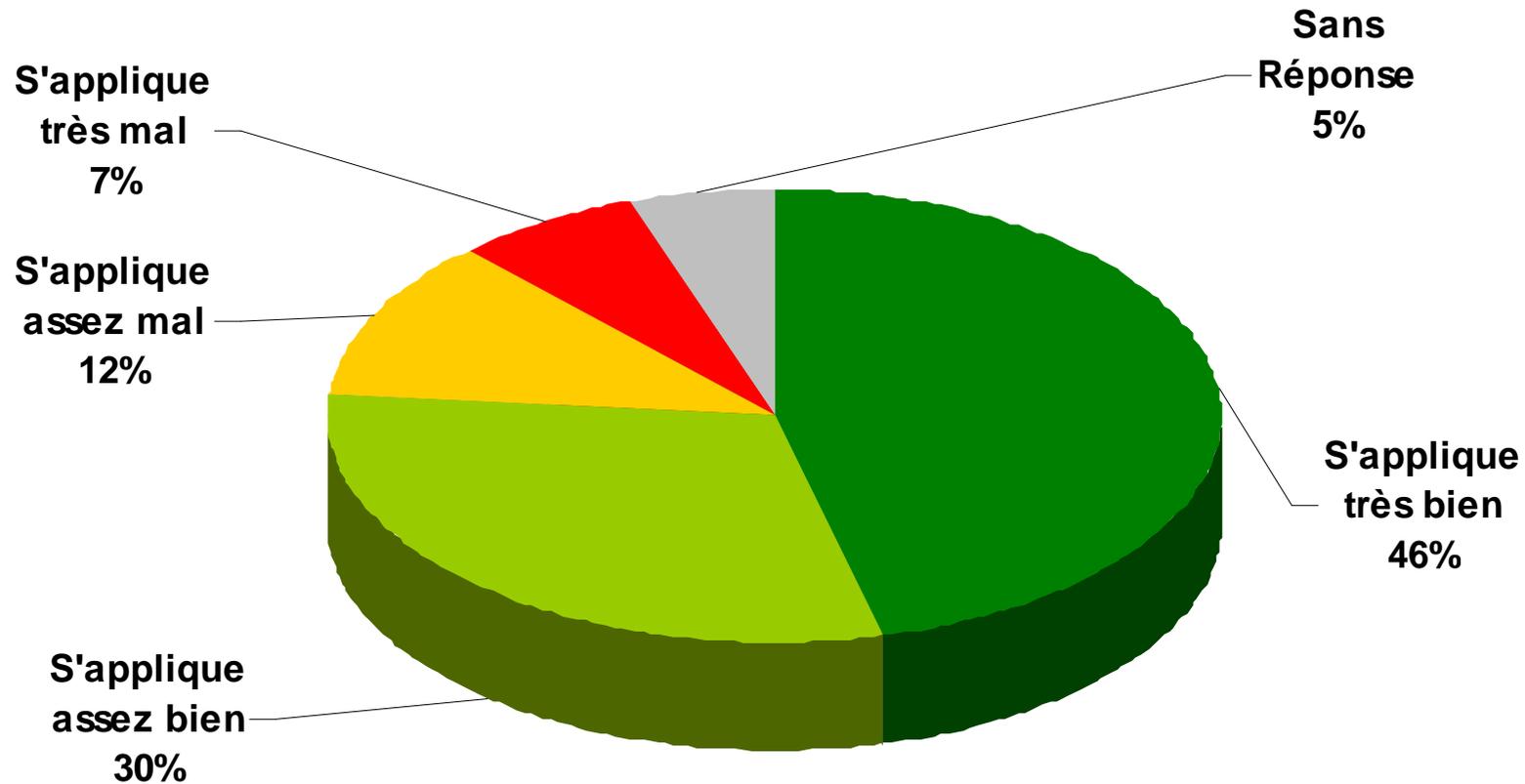
Une commune rurale



Si l'on considère le dynamisme économique... certes, il y a peu d'emplois sur place. En revanche, si l'on pense à la vie locale alors St Maximin est plutôt dynamique...

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

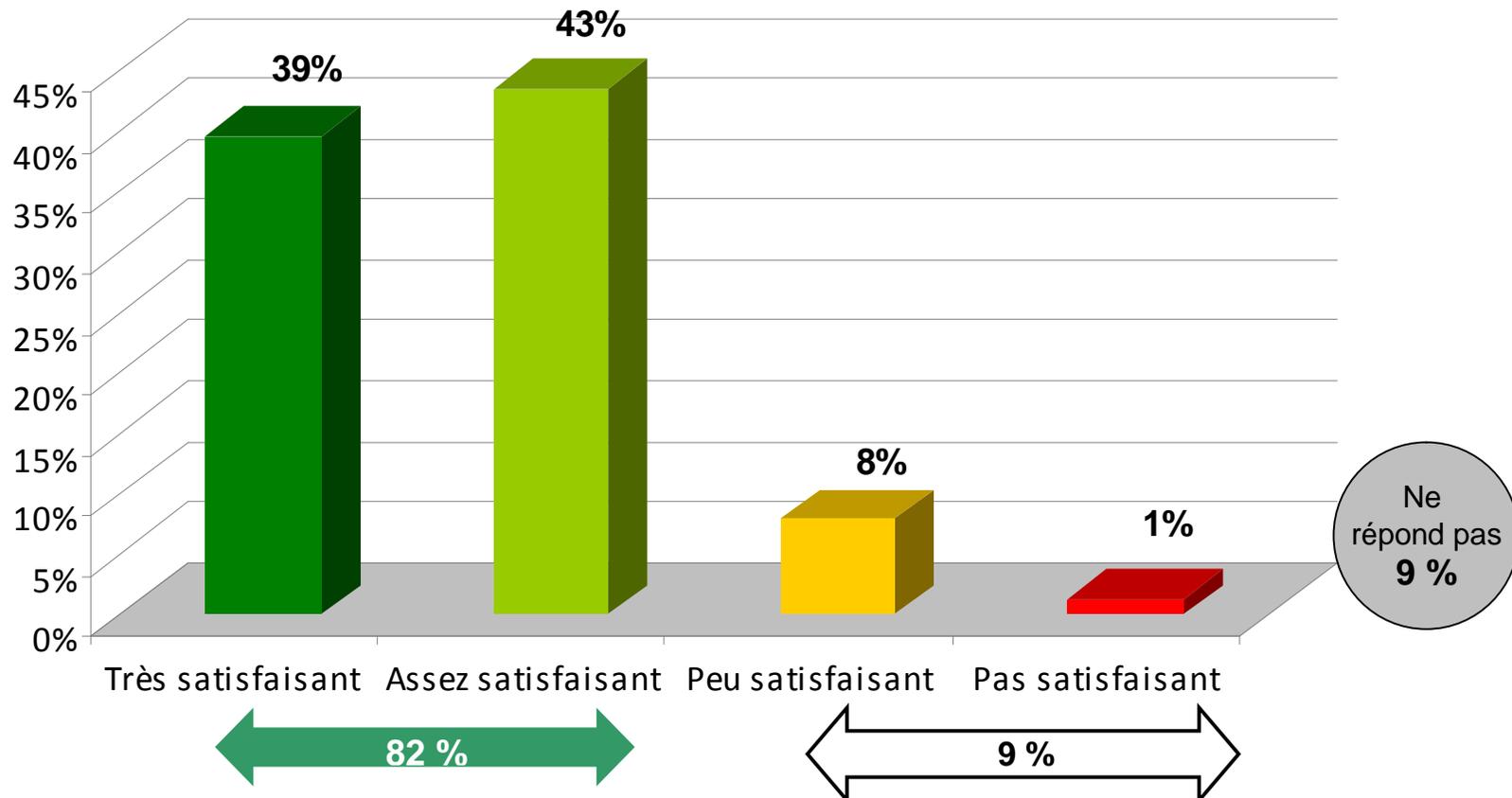
Une commune périphérique de Pontcharra



A la fois, ça s'applique bien dans le sens où toute l'activité commerciale est à Pontcharra, mais Saint Maximin est autonome et ne calque pas ses décisions sur celles de la commune centre...

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

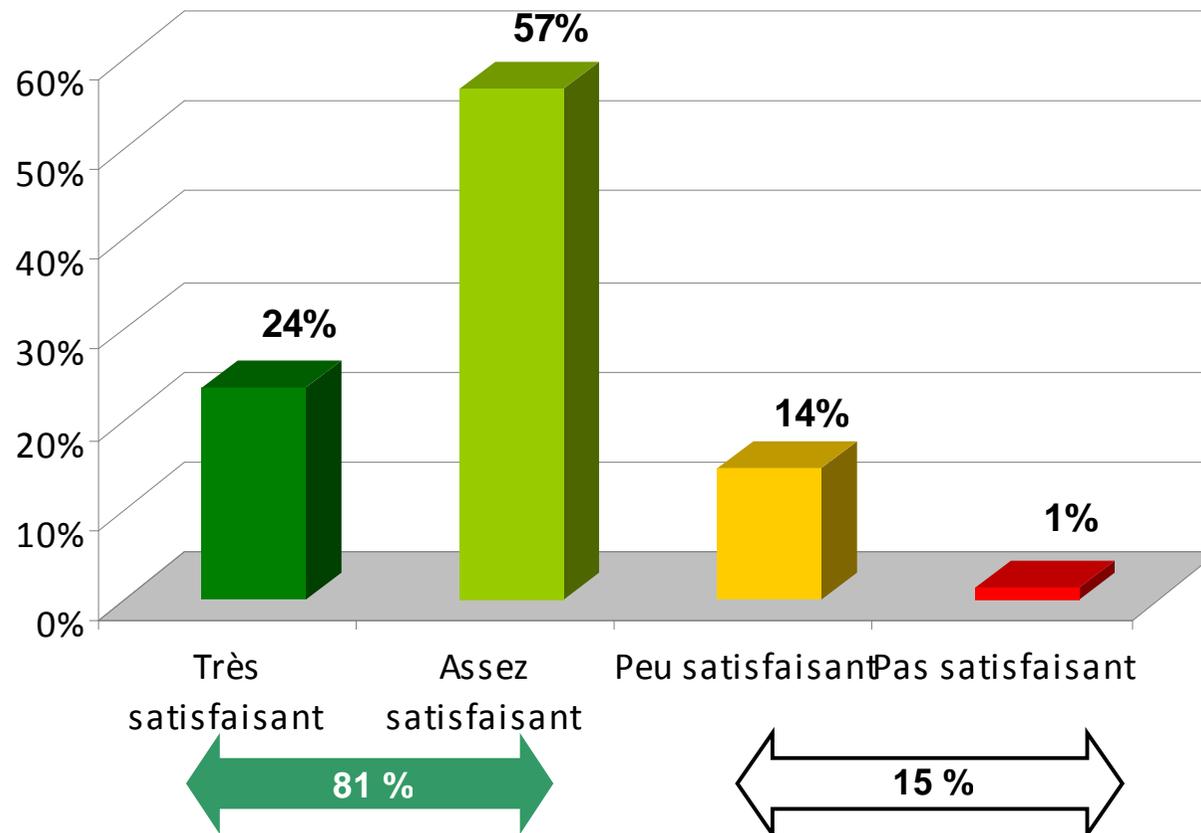
La qualité des espaces naturels



Taux de satisfaction particulièrement élevé de nos espaces naturels...

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

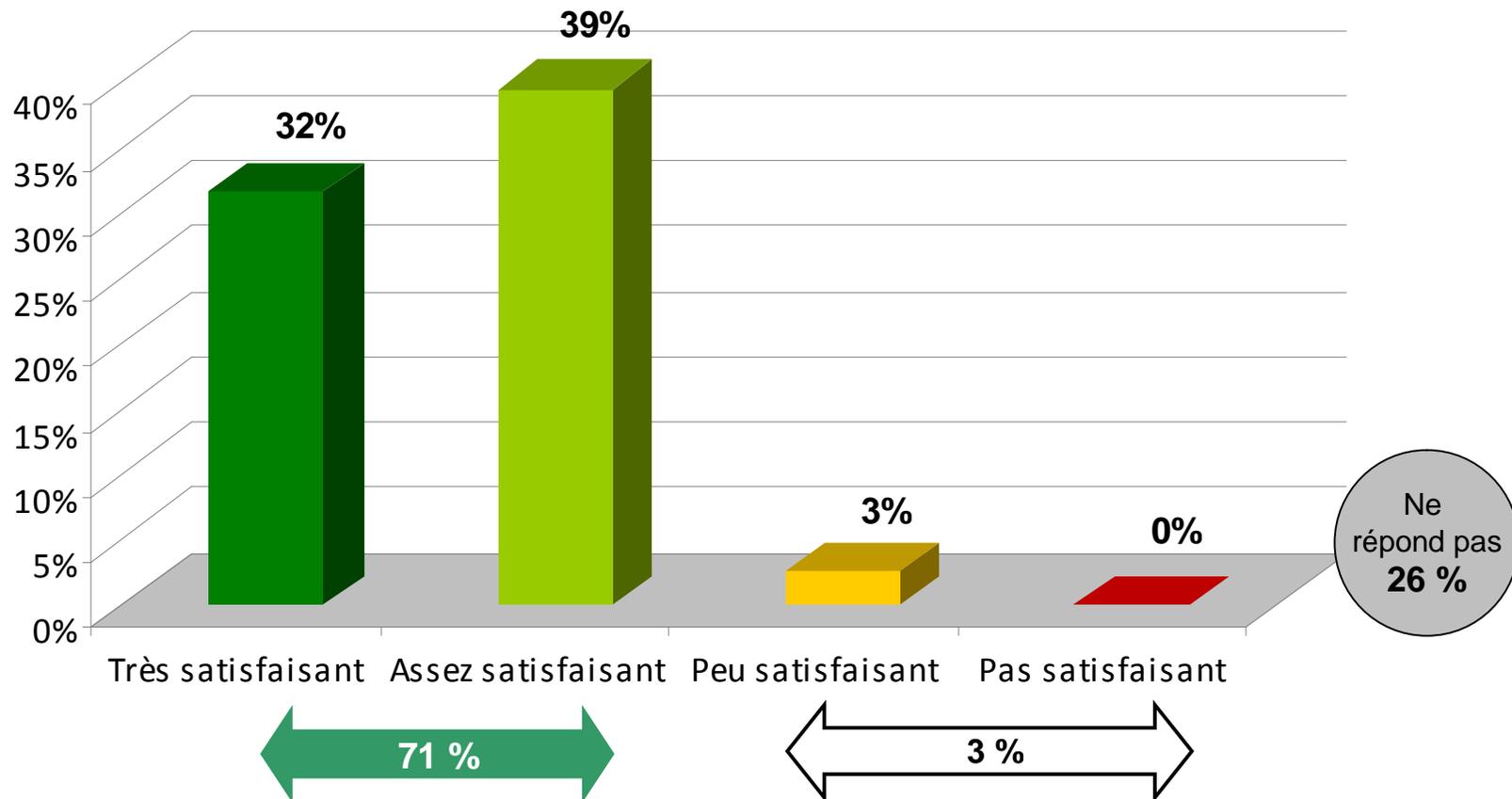
La circulation



Globalement, les habitants sont satisfaits, même s'il y a quelques remarques sur la vitesse de certains véhicules sur la Départementale ou des soucis de stationnement dans certains hameaux

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

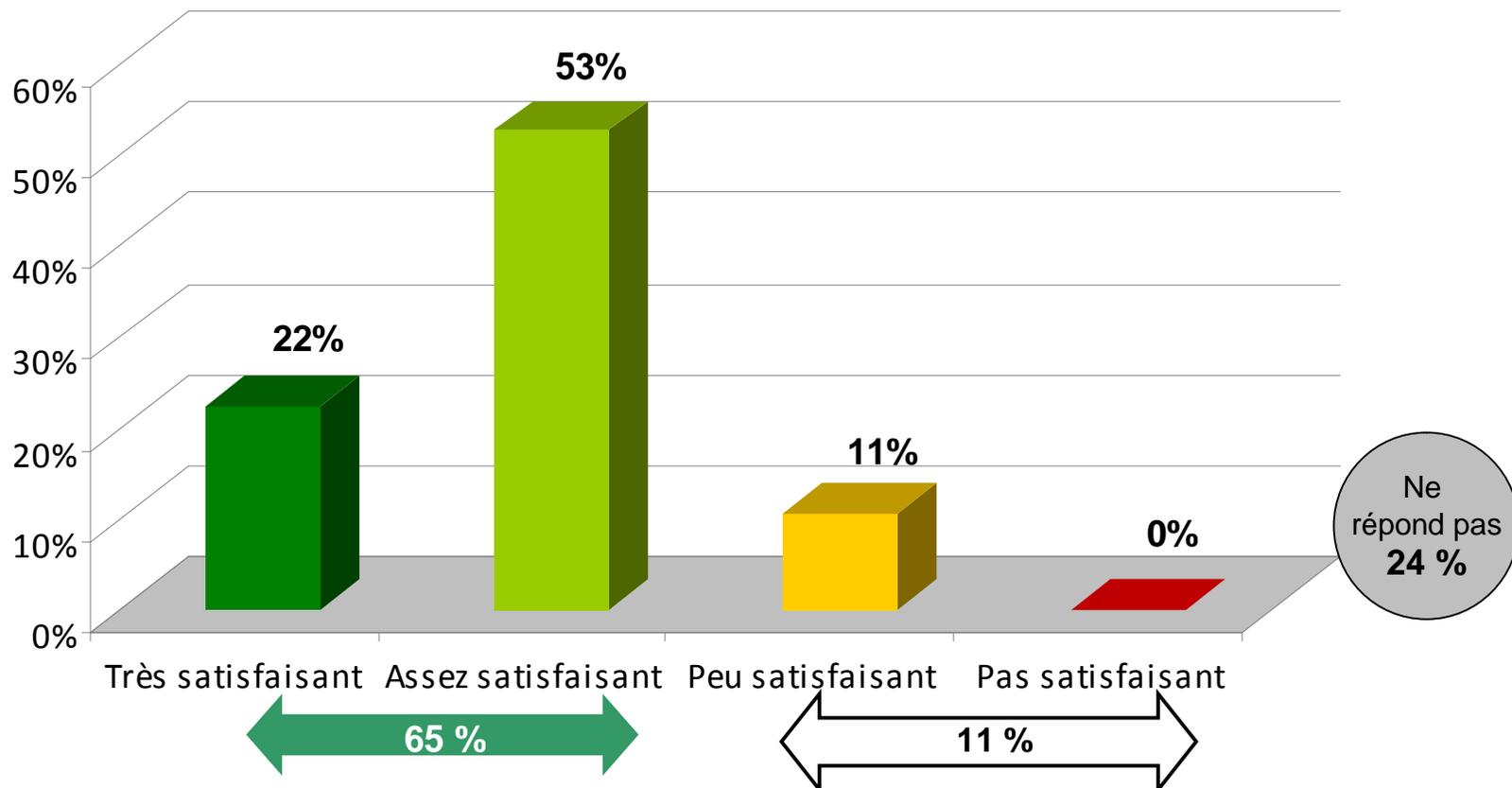
L'école et le périscolaire



Taux de satisfaction élevé chez les ménages concernés... peu d'insatisfaits et beaucoup de non concernés (pas d'enfant en bas âge)...

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

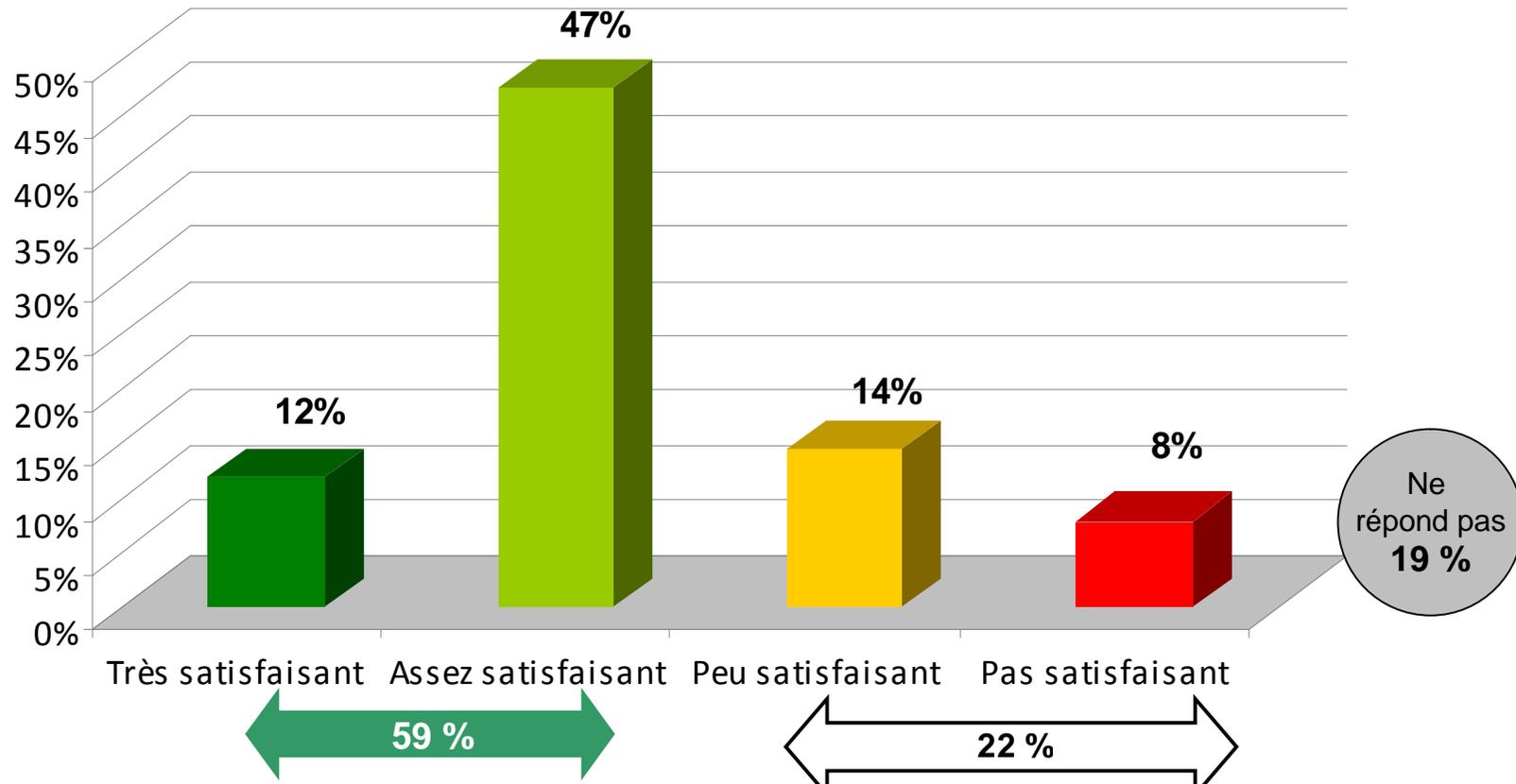
La qualité des espaces publics



Les 2/3 des habitants sont satisfaits... quelques remarques sur l'accessibilité de ces espaces pour des personnes à mobilité réduite.

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

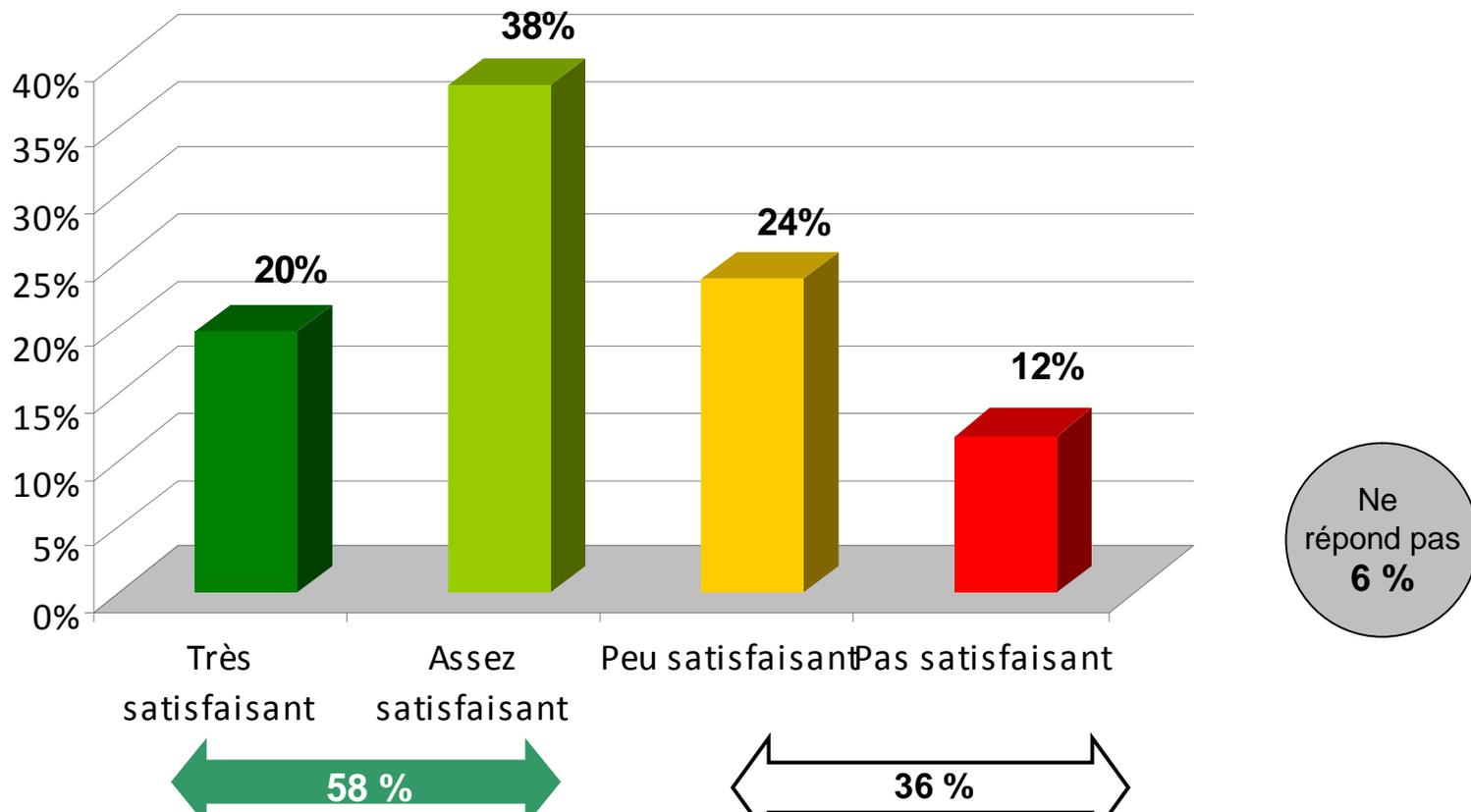
Les possibilités de logement



Près des 2/3 de gens satisfaits... mais 22 % pensent qu'il manque de logements, notamment pour des jeunes qui auraient du travail localement

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

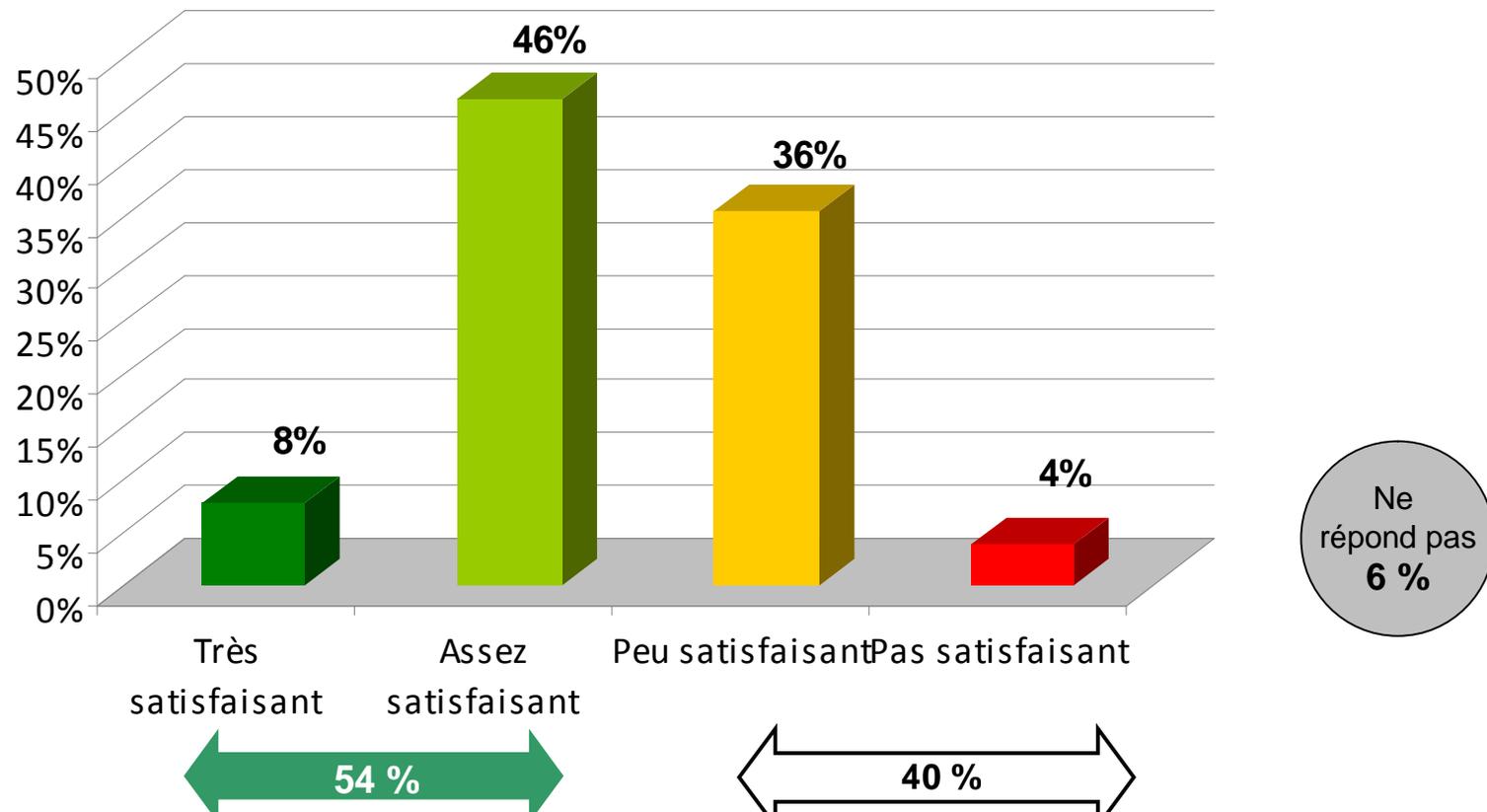
Les cheminements piétons



Plus de la moitié des habitants satisfaits... mais des améliorations à mettre en œuvre pour la population locale mais peut-être aussi pour un tourisme rural à développer

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

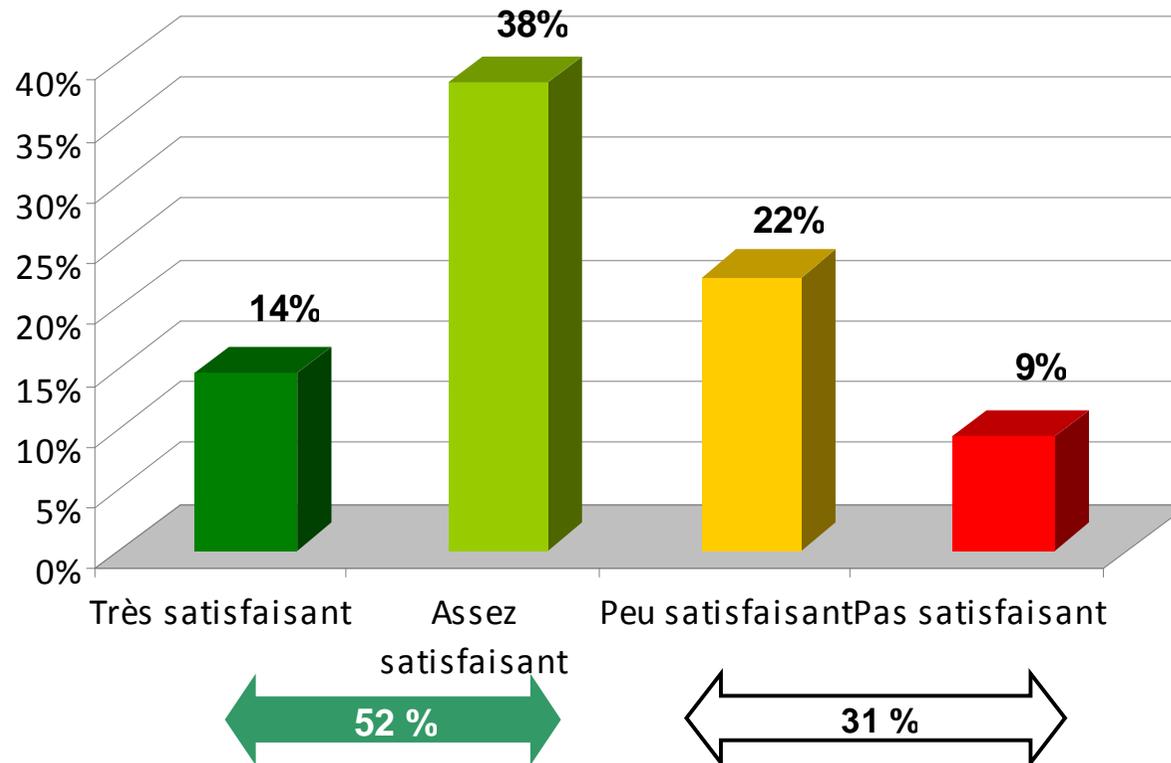
Le stationnement dans les hameaux



Trois hameaux sont particulièrement concernés par les difficultés de stationnement: les Rippelets, les Bretonnières, Avallon... Une réflexion est amorcée dans ce sens

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

Les équipements culturels et de loisirs

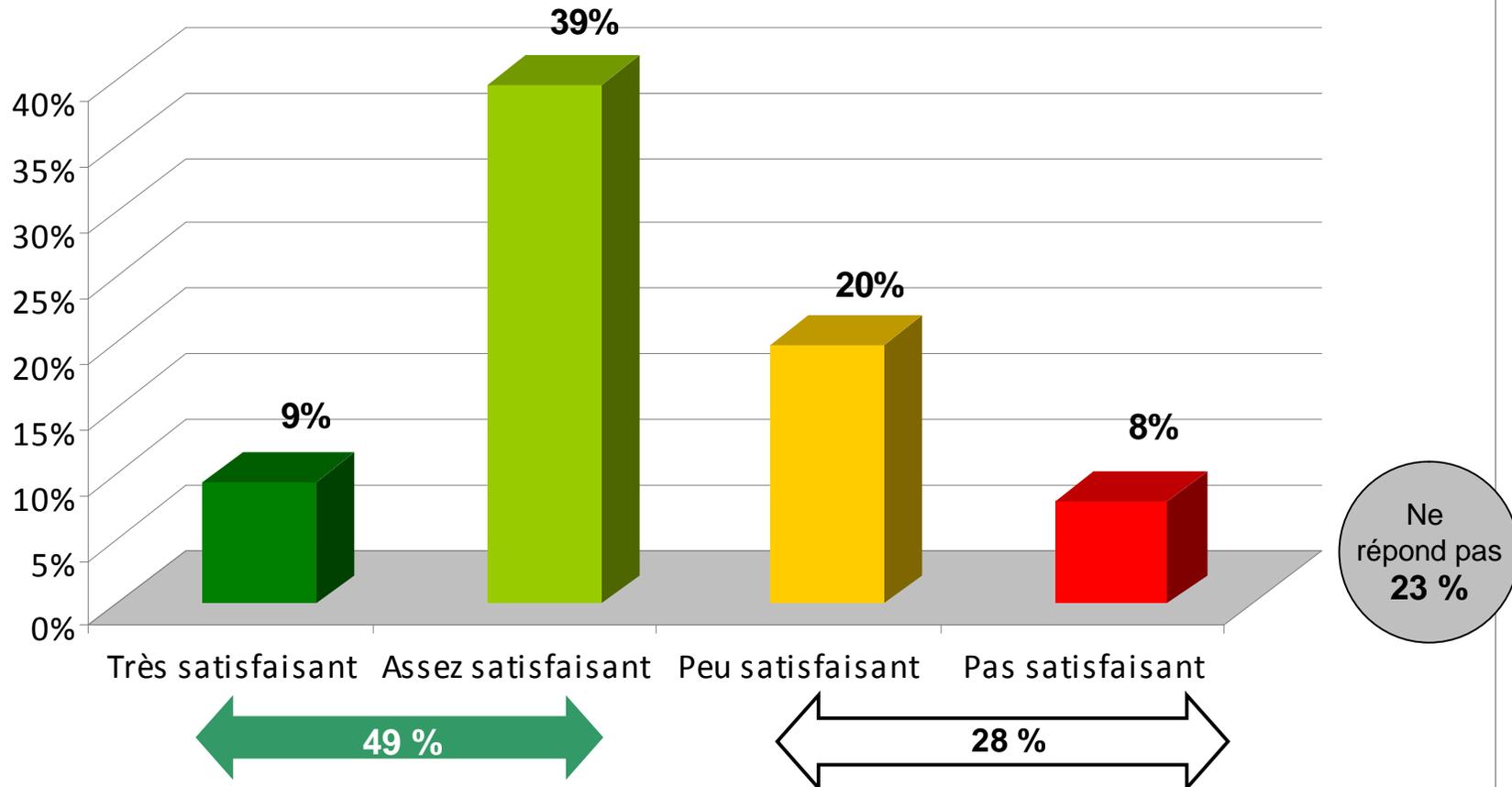


Ne répond pas
17 %

Même si l'église et la Tour d'Avallon sont des lieux de pratique culturelle (concerts, expo...) la plupart des habitants trouvent normal que les équipements culturels soient localisés à Pontcharra

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

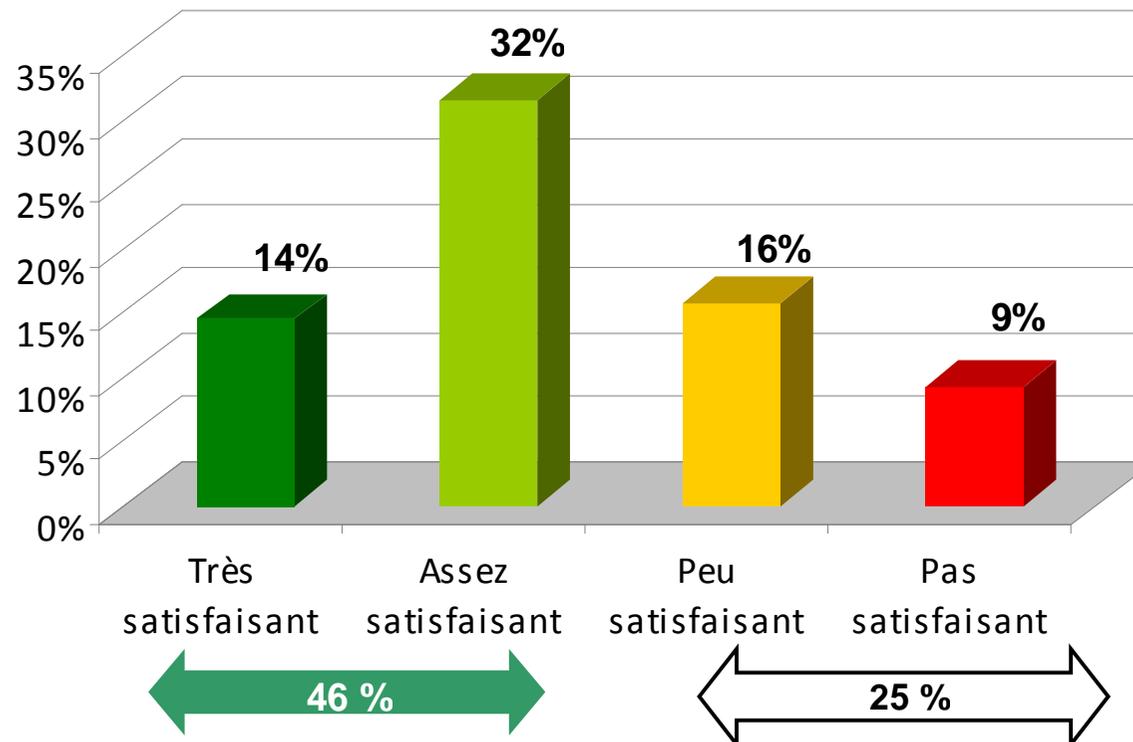
Les équipements sportifs



Même remarque que pour les équipements culturels.

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

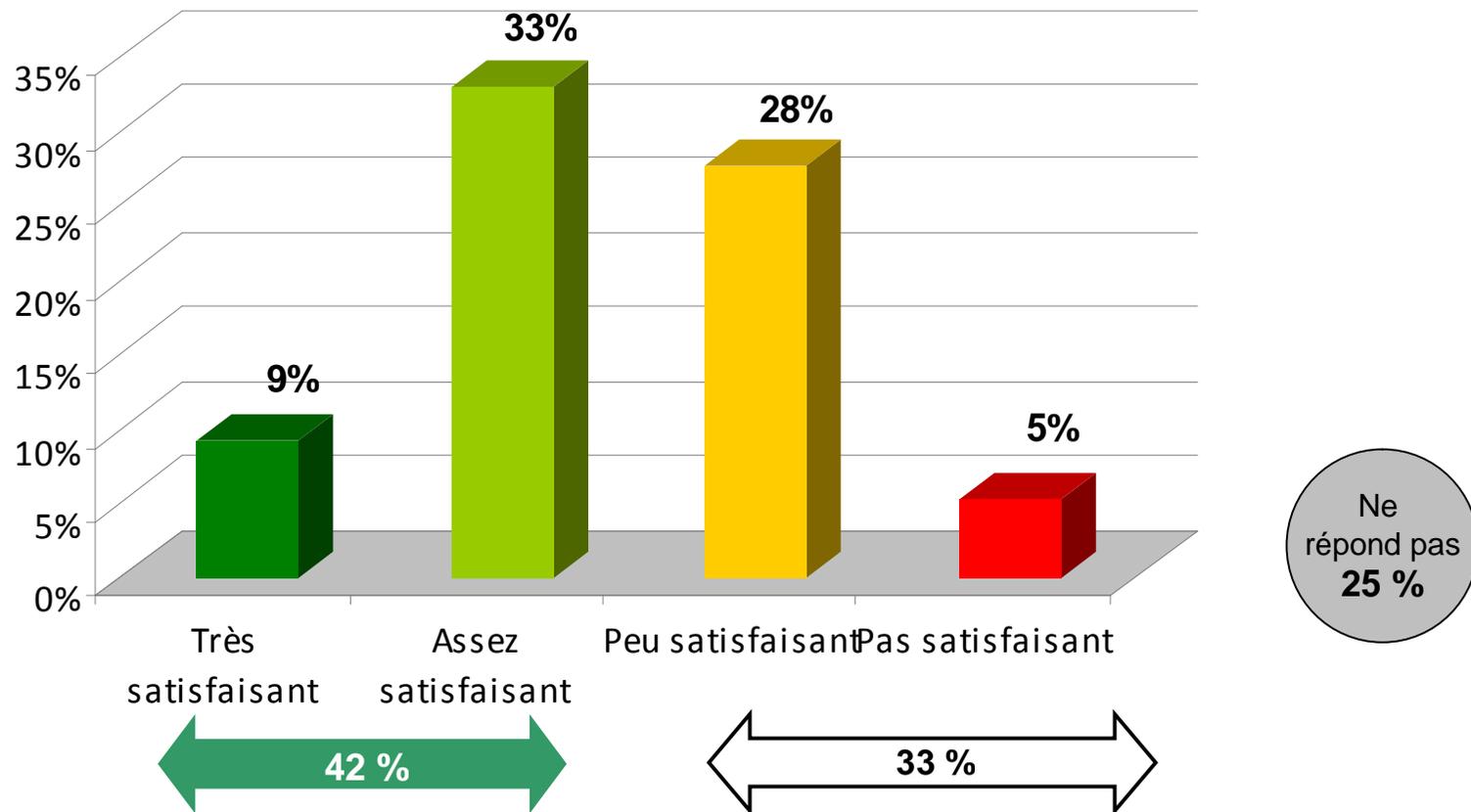
L'accueil de la petite enfance (moins de 3 ans)



Les Assistantes maternelles de la commune sont « saturées »...mais malgré des actions incitatives de la municipalité, il s'agit de « professions indépendantes »... Avis aux personnes intéressées !

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

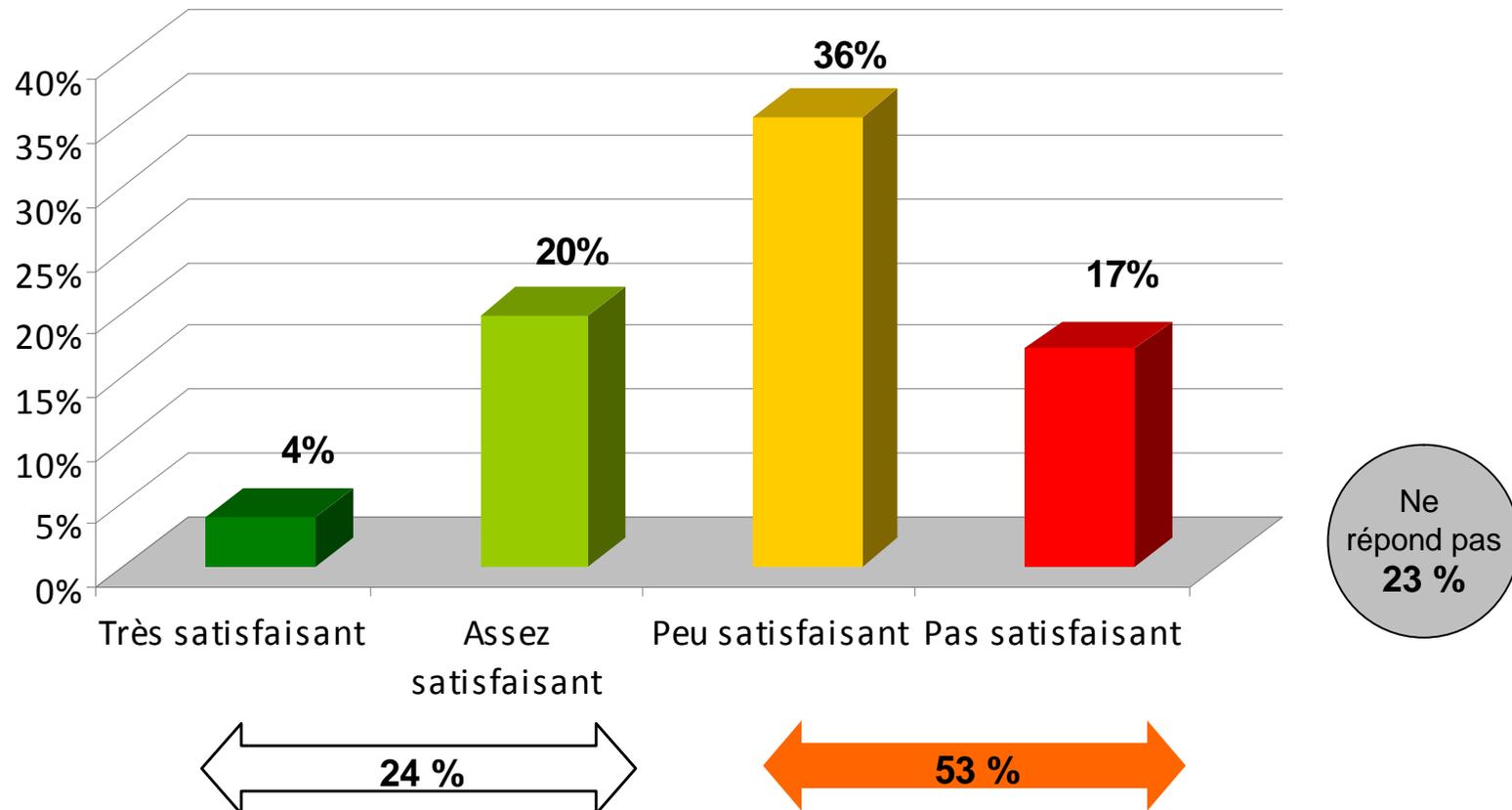
Les transports en commun



Tout le monde reconnaît que les transports en communs urbains sont mal adaptés aux communes rurales. Des améliorations sont à étudier mais aussi de nouveaux services à inventer

Diriez-vous que cette proposition s'applique de façon satisfaisante à Saint-Maximin ?

Les activités économiques



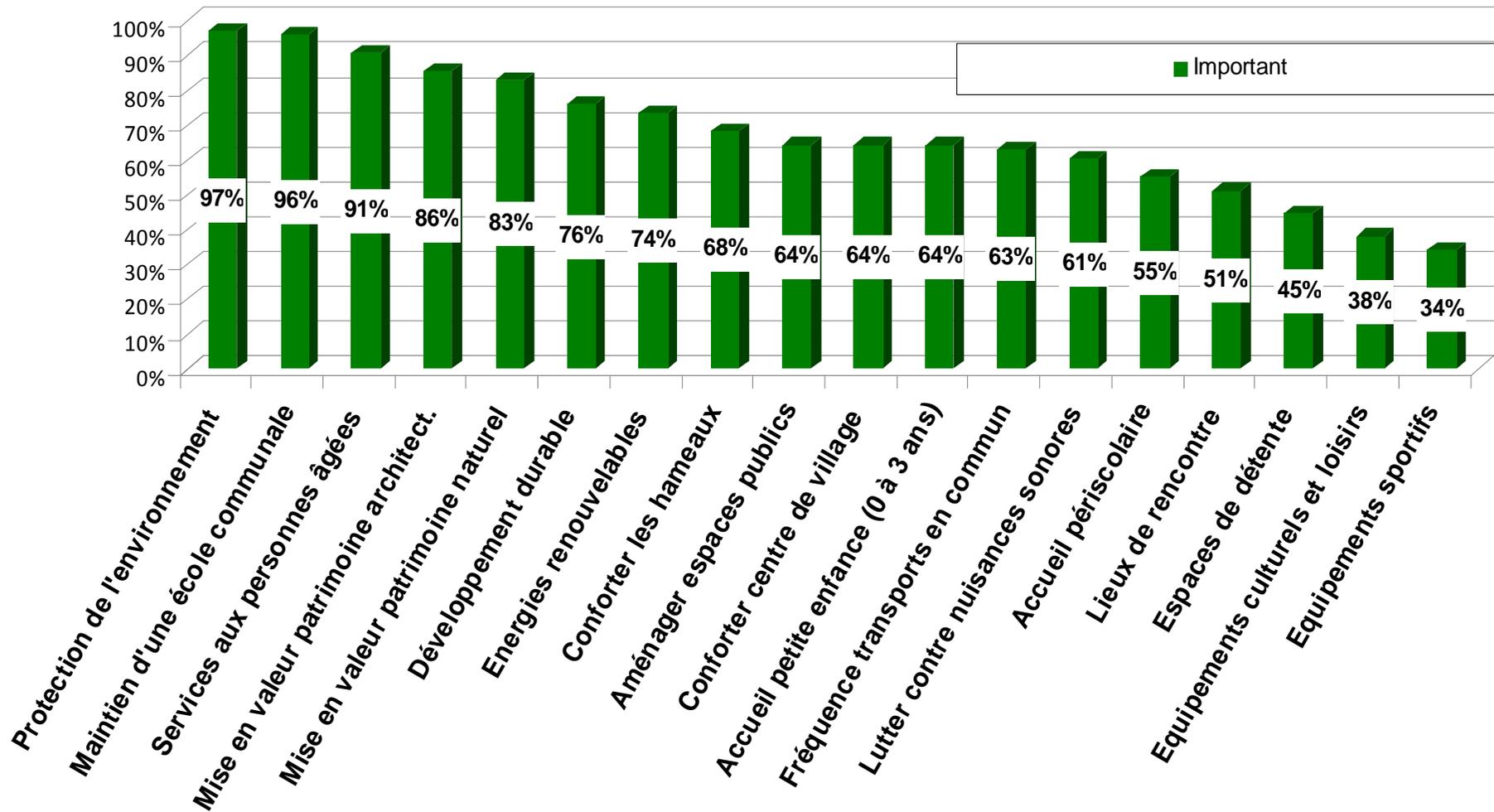
Il est clair qu'avec moins de 30 emplois sur une commune de 650 habitants... les habitants considèrent que la vie économique locale est « sous-développée »



Partie II :

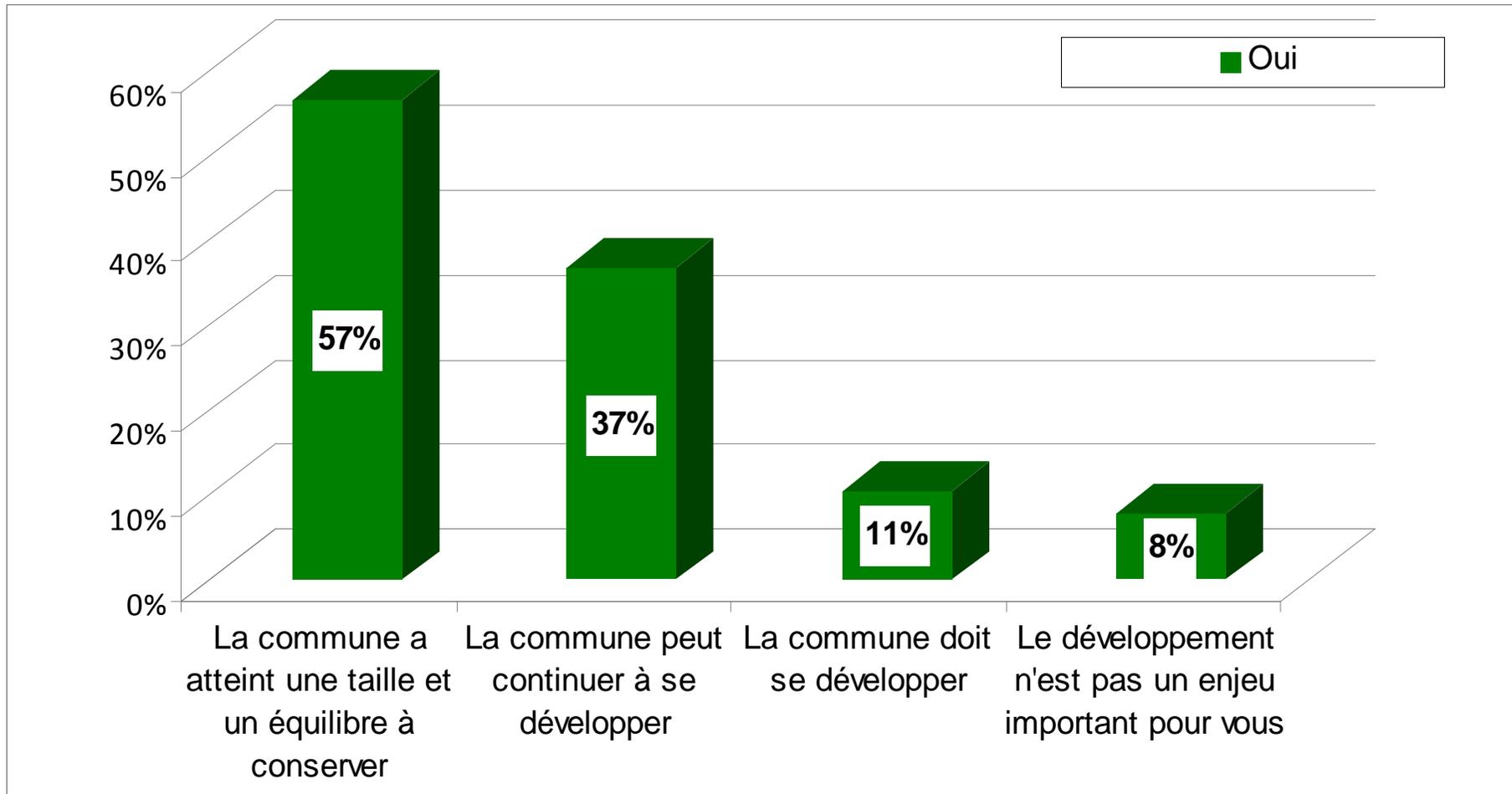
Le cadre de vie à Saint-Maximin

Que pensez-vous de chacune des actions suivantes à mener pour Saint-Maximin ?



La protection de notre patrimoine architectural et environnemental, l'école et l'accompagnement des personnes âgées sont les principales priorités de la commune.

Parmi les propositions suivantes qu'elle est celle qui se rapproche le mieux de votre pensée ?



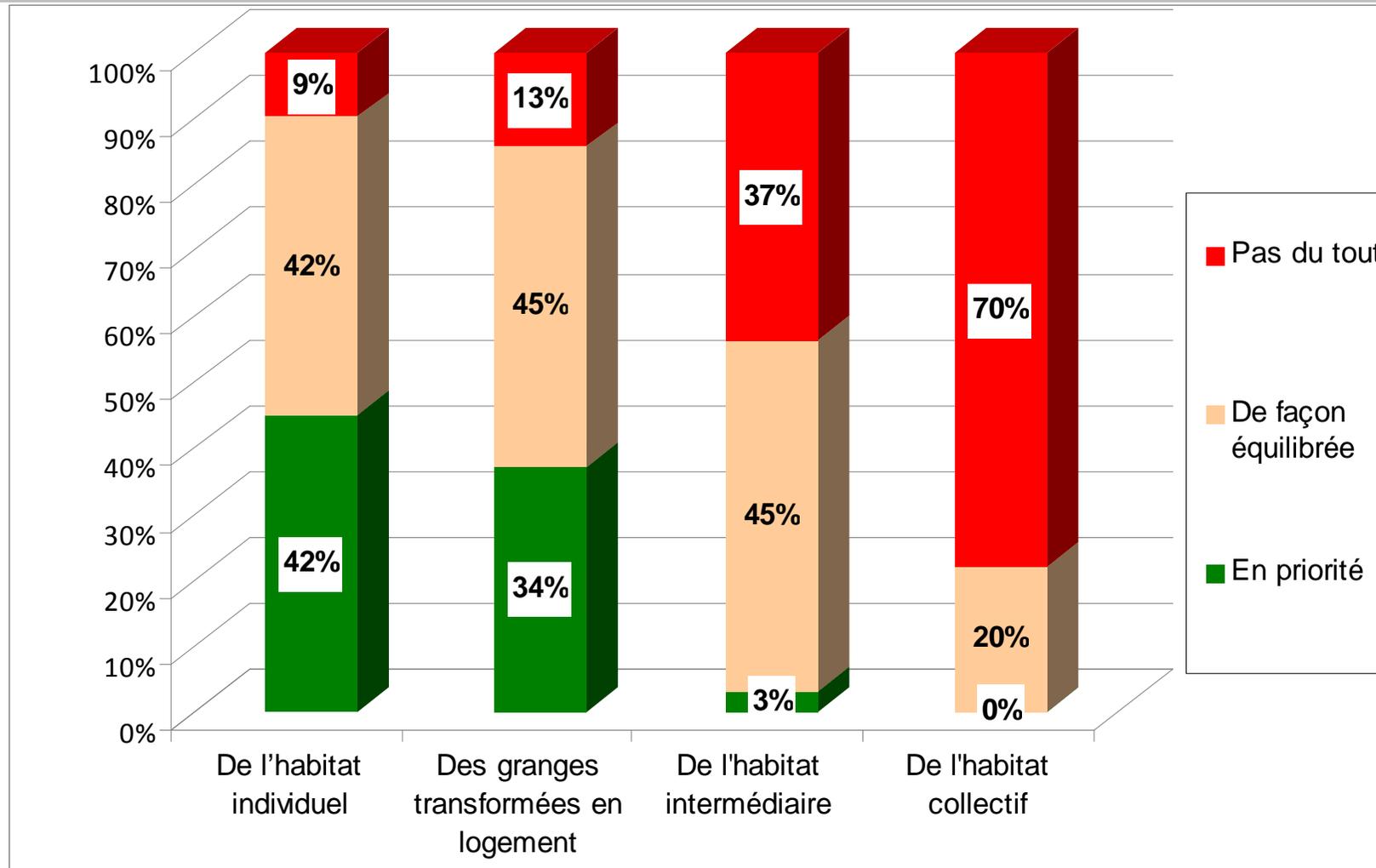
Nous avons une taille satisfaisante... une légère augmentation de la population est acceptable... mais pas de grosses opérations immobilières !



Partie III

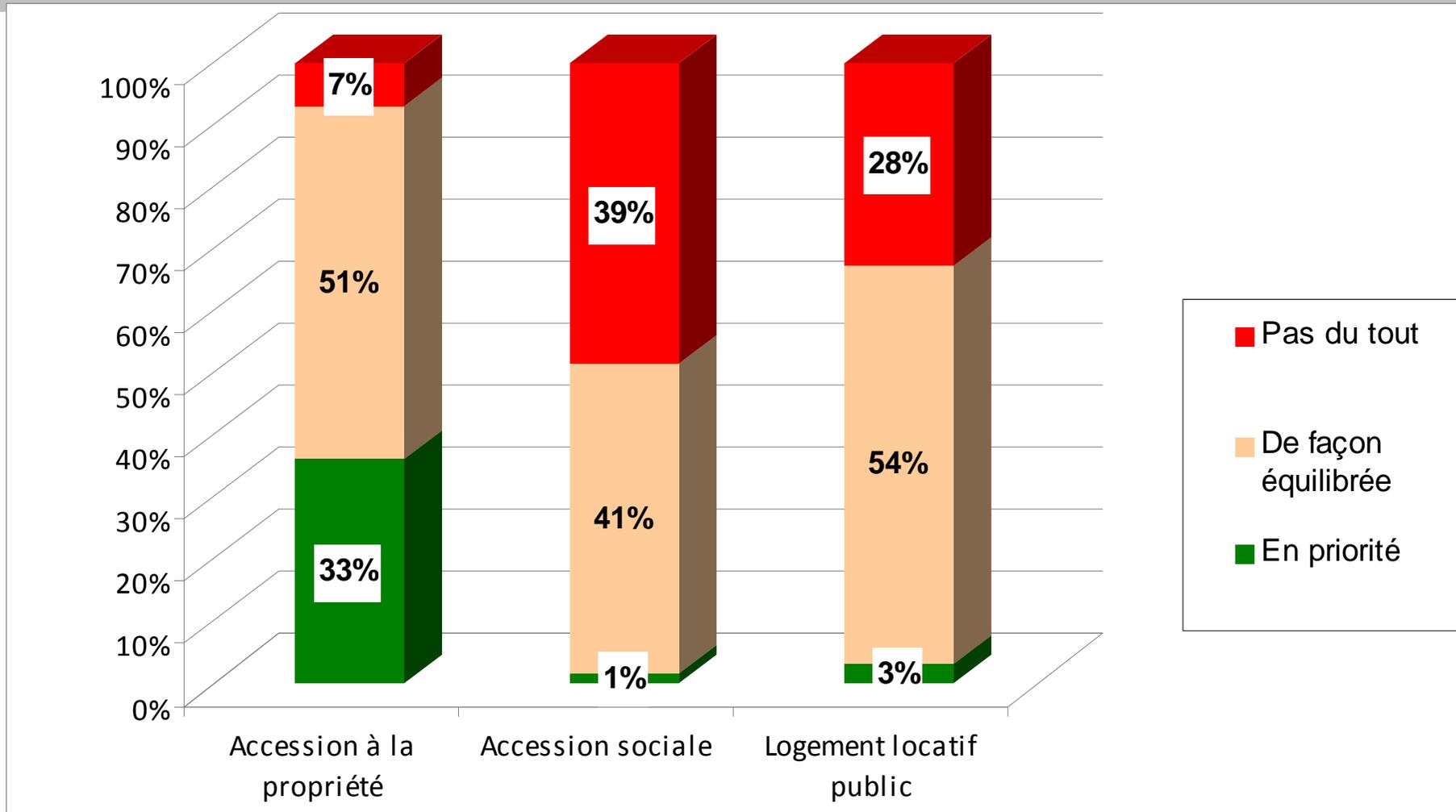
Le logement à Saint-Maximin

Pour vous, quel programme de logement doit être réalisé à Saint-Maximin ?



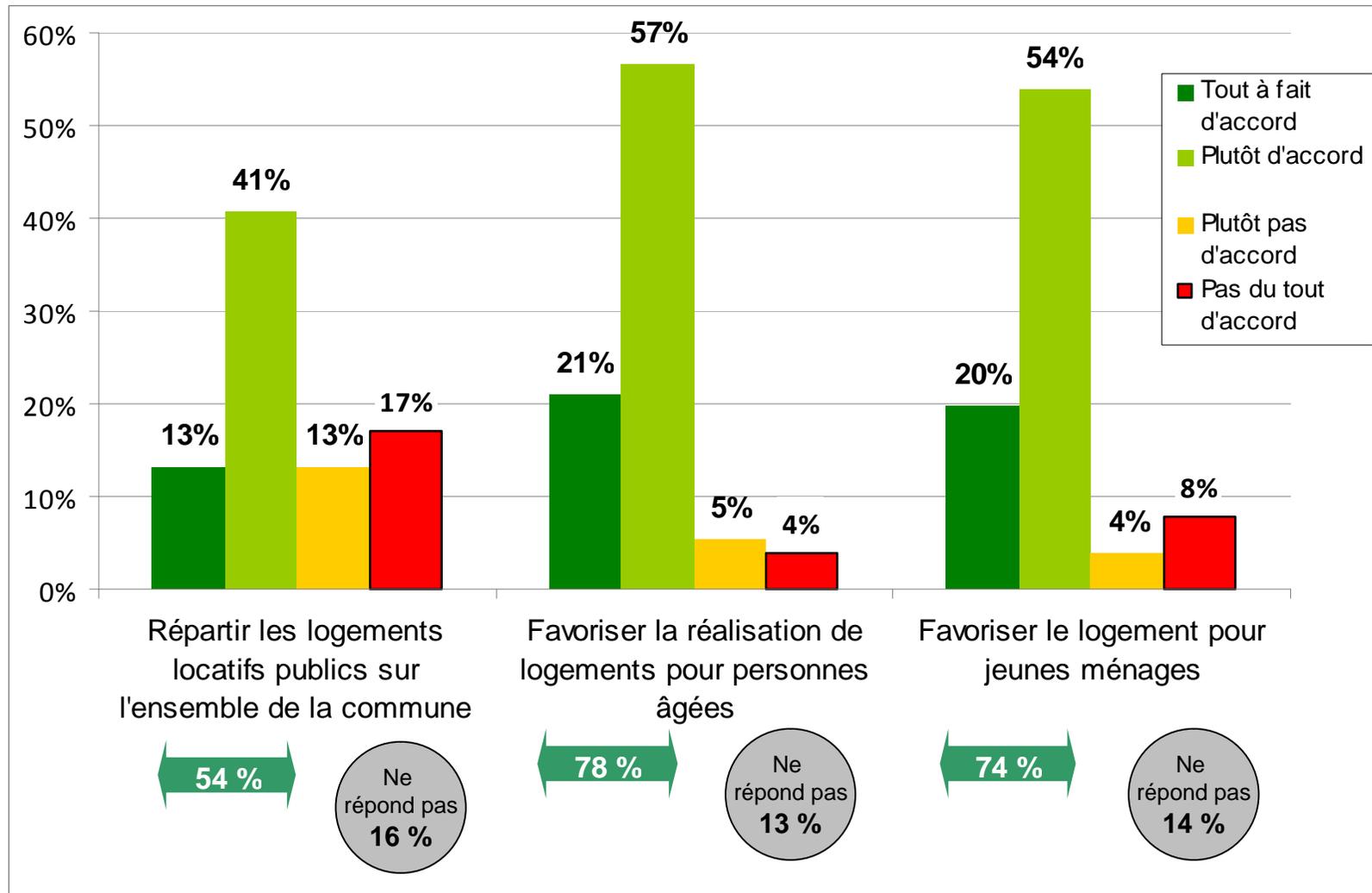
Préserver le type d'habitat traditionnel... tel est le souhait de la majorité des habitants

Pour vous, quel type de construction de logement doit être réalisé à Saint-Maximin ?



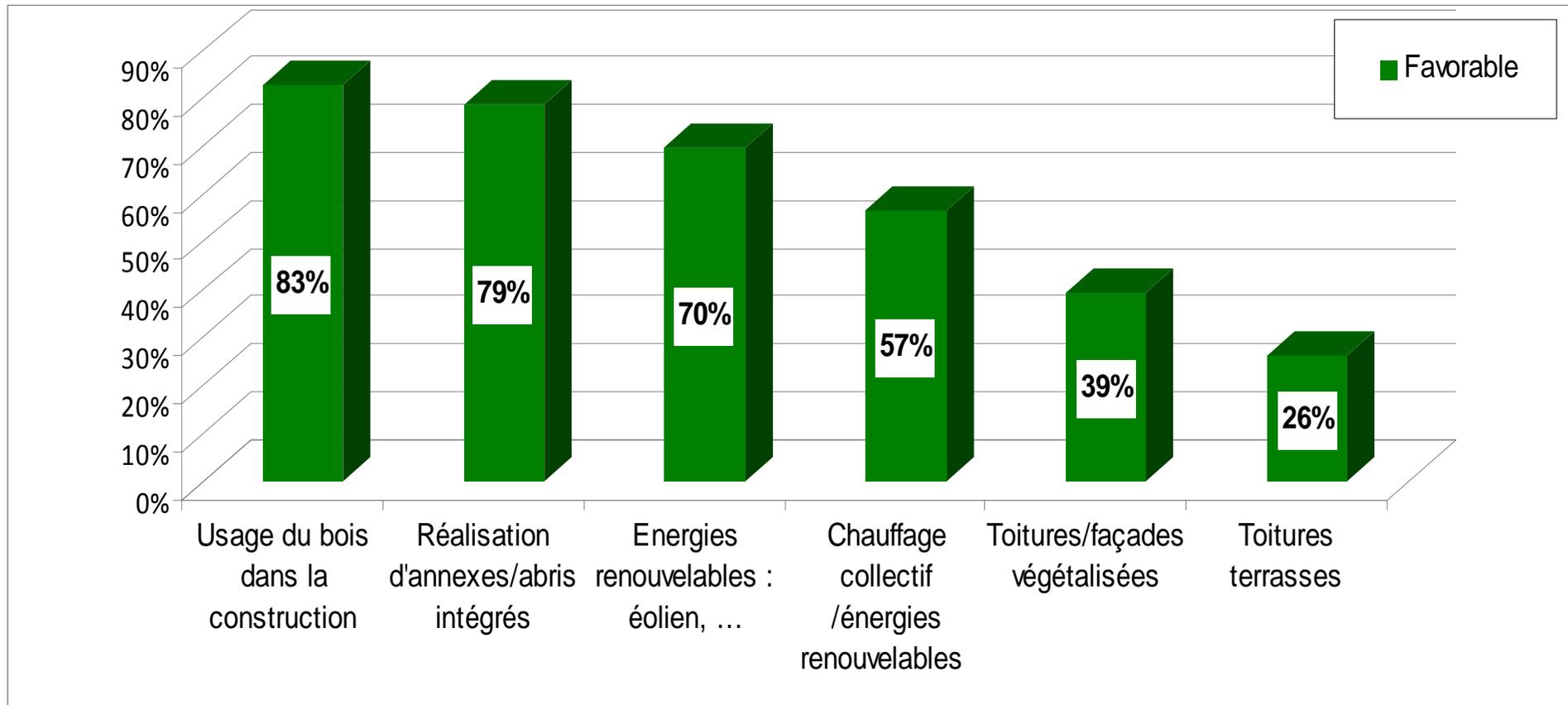
84 % des habitants sont favorables à de l'accession... 57 % pensent qu'un peu de locatif public doit pouvoir trouver sa place sur la commune (apport de jeunes ménages avec enfants pour l'école)

Que pensez-vous de chacune des propositions suivantes pour Saint-Maximin ?



Prendre en compte les nouvelles spécificités du logement des personnes âgées, accueillir des jeunes ménages, y compris en locatif public

Que pensez-vous de chacune des propositions suivantes pour Saint-Maximin ?



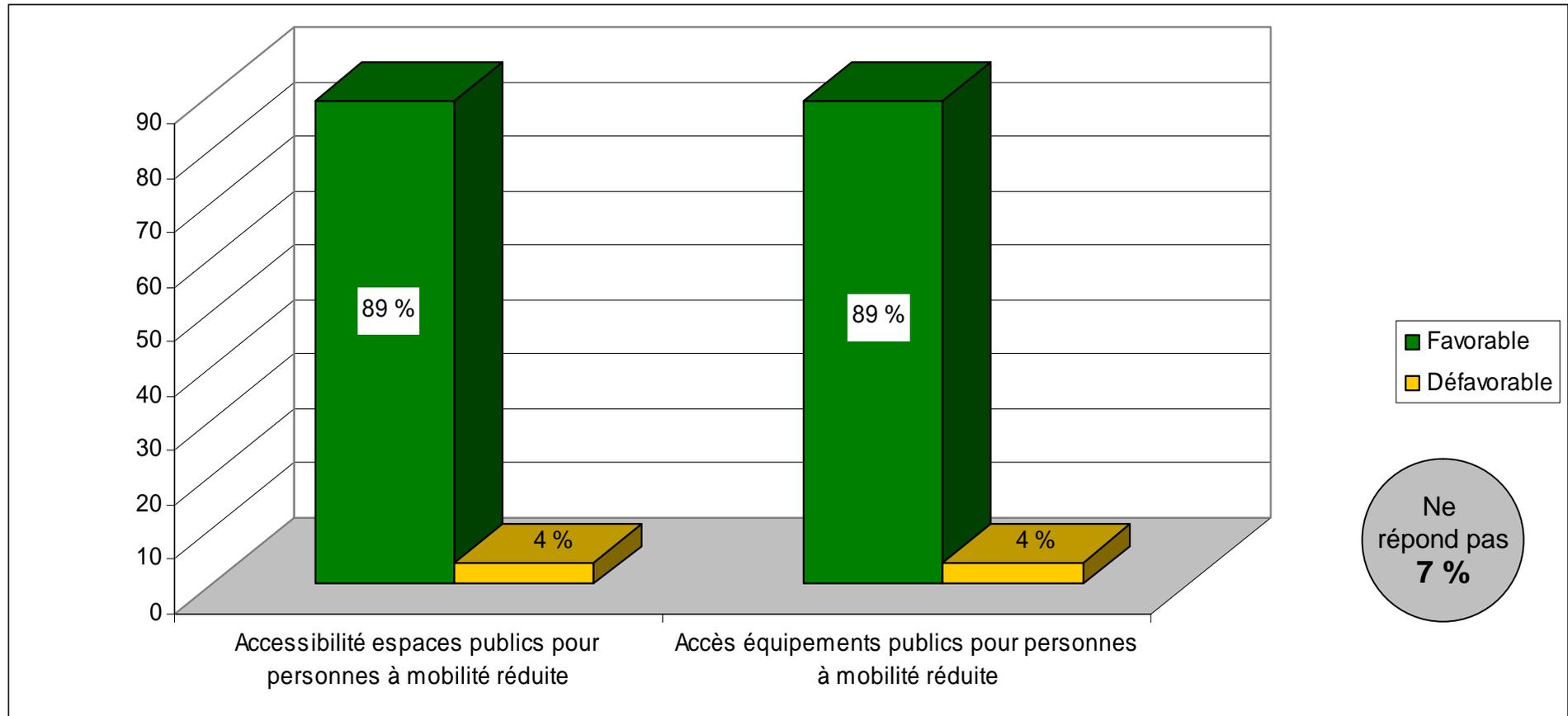
Les énergies renouvelables reçoivent un accueil favorable, le chauffage collectif ne semble par contre pas réaliste avec tant de hameaux disséminés. Nombreux sont ceux qui souhaitent pouvoir construire des annexes ou des abris, sous réserve d'intégration architecturale



Partie IV

L'accessibilité

Pensez-vous qu'il faille développer les propositions suivantes



Bon nombre d'habitants souhaitent des améliorations d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Plusieurs projets communaux actuels vont dans ce sens.

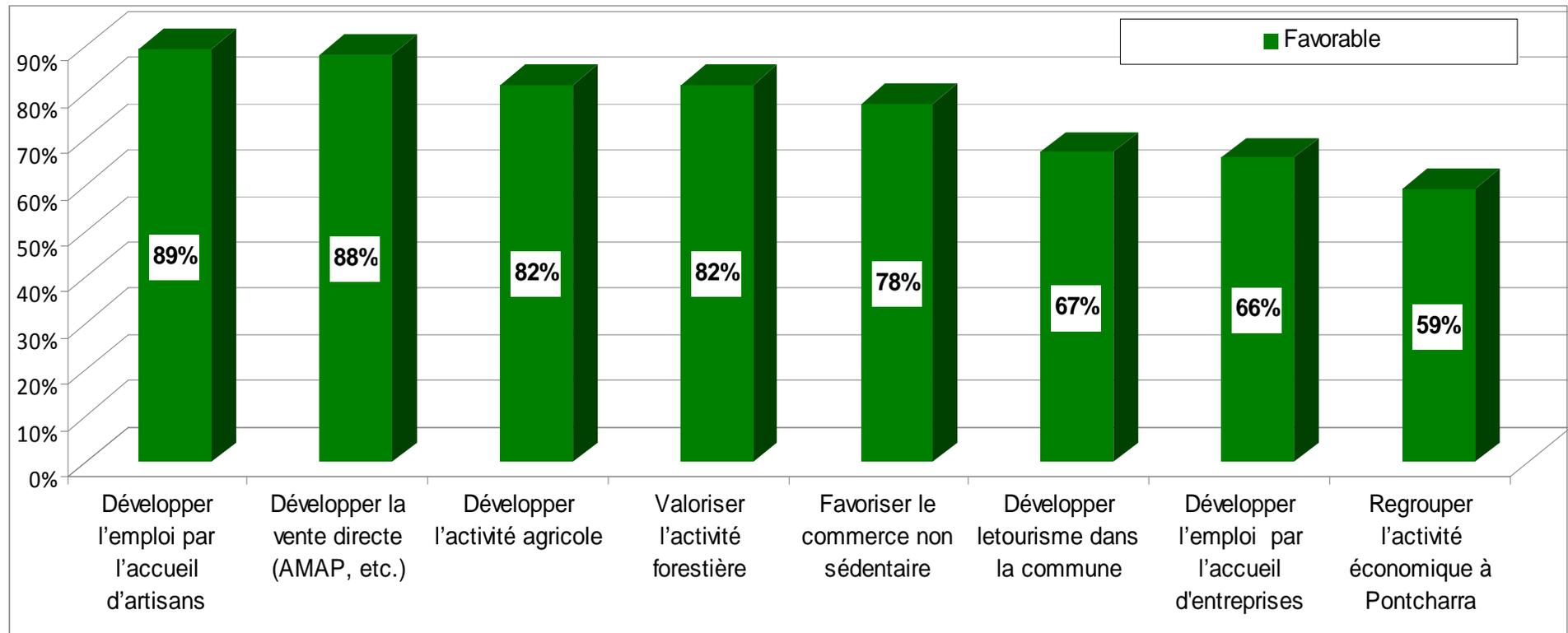


Partie V

Le développement économique

La commune de Saint-Maximin, comme beaucoup d'autres, n'a ni la maîtrise foncière, ni les moyens financiers, ni surtout les atouts pour attirer des entreprises sur son territoire.

Cependant, souhaiteriez-vous :



... Ce serait bien !... Mais la taille de notre commune n'est pas suffisante pour être attractive économiquement... mais il y a quand même des incitations à proposer ou des facilités à accorder

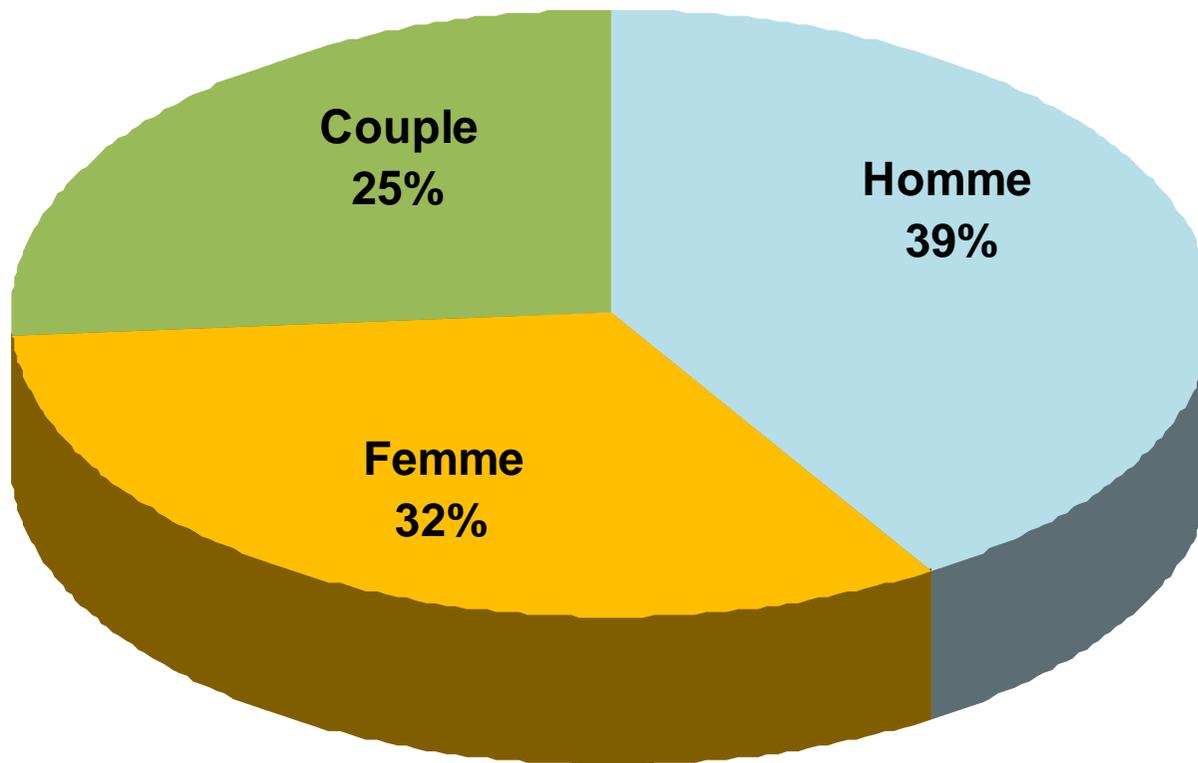


Partie VI

Pour mieux vous connaître

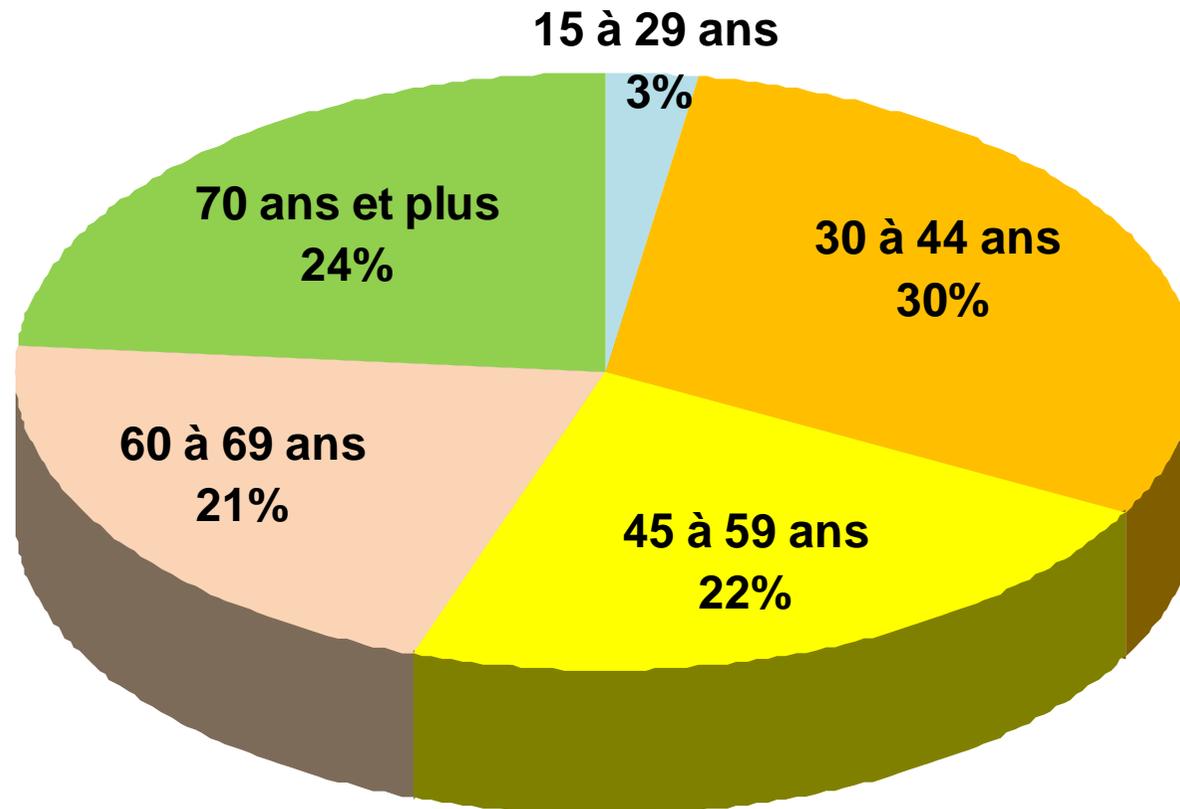
Caractéristiques des personnes ayant répondu à l'enquête PLU

Personnes ayant répondu:

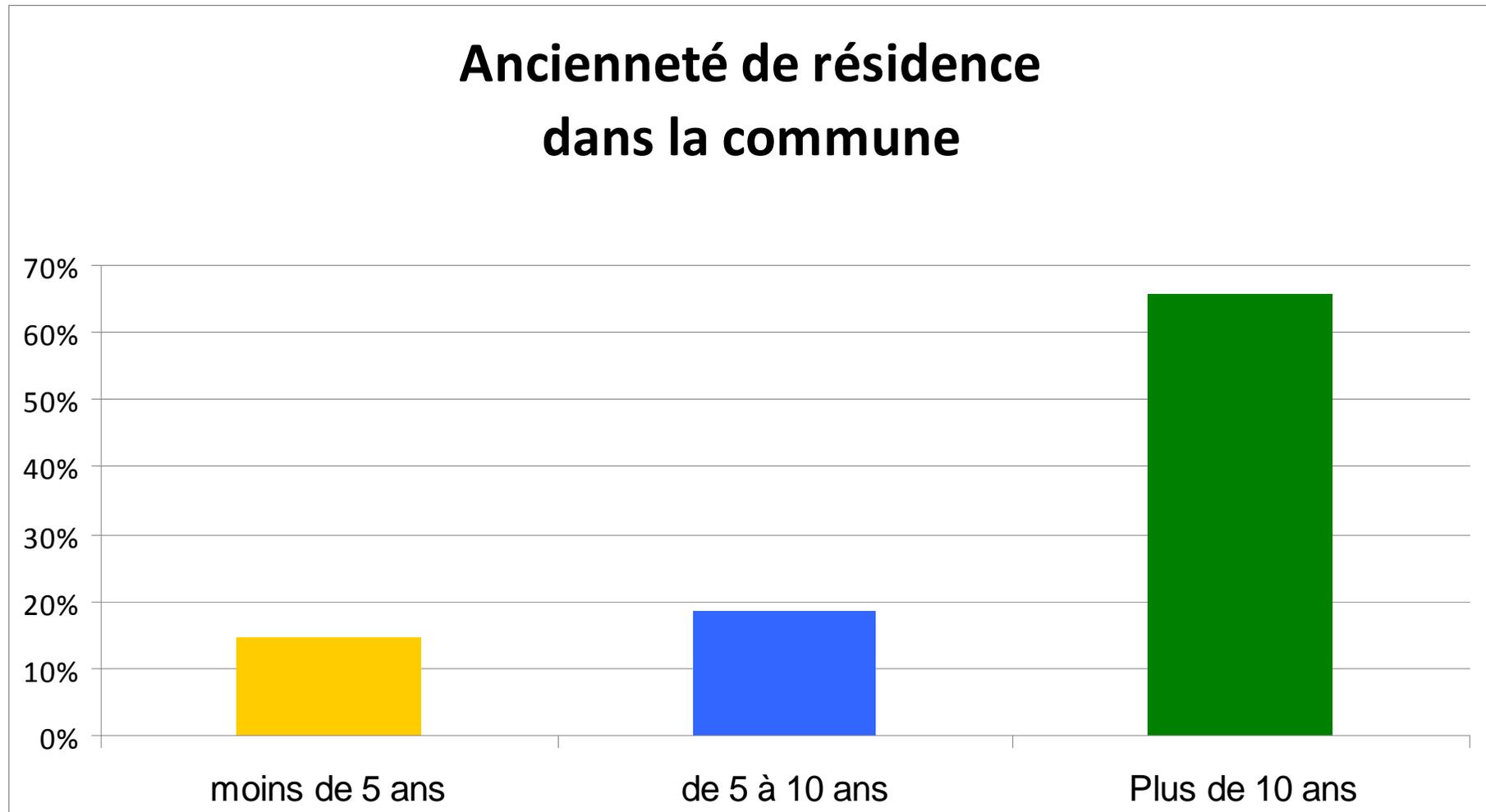


Caractéristiques des personnes ayant répondu à l'enquête PLU

Répartition par tranche d'âge

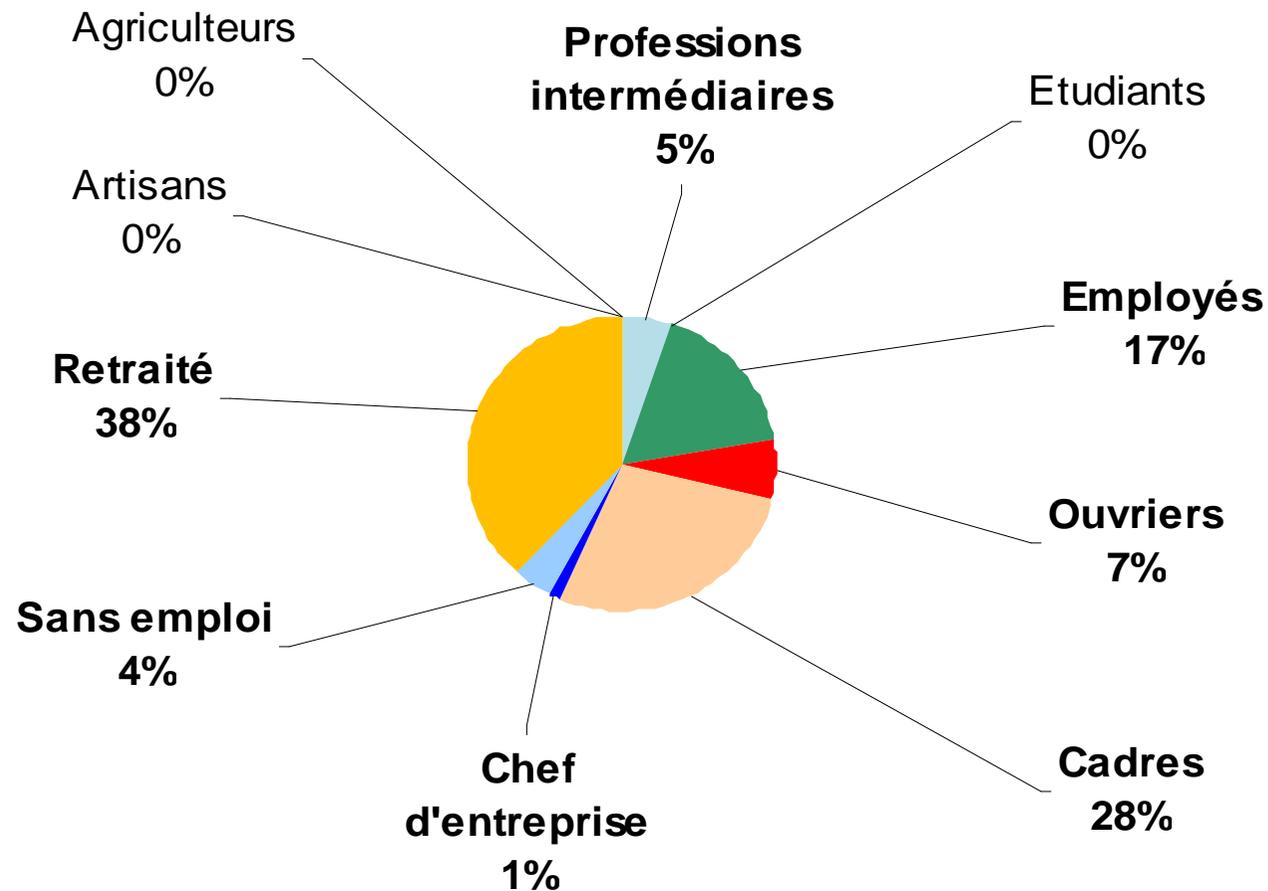


Caractéristiques des personnes ayant répondu à l'enquête PLU

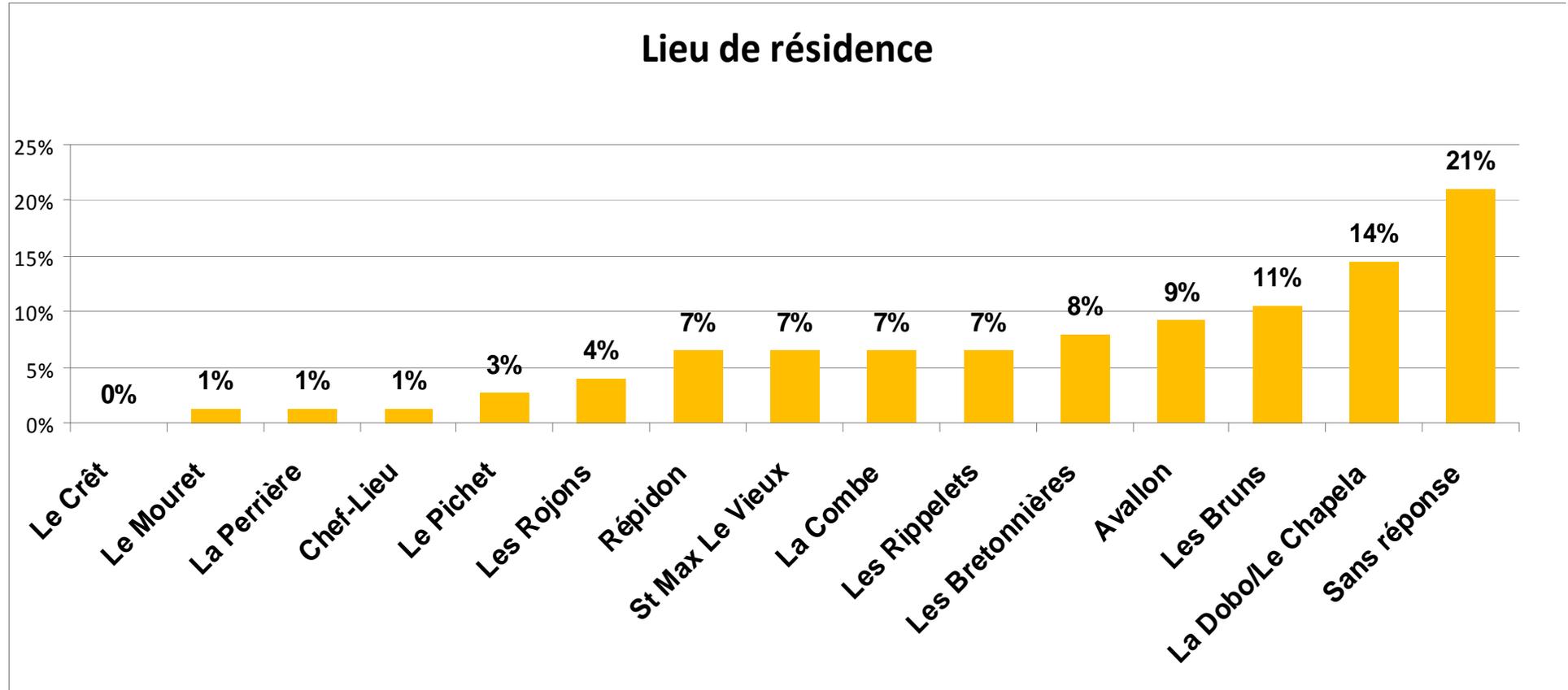


Caractéristiques des personnes ayant répondu à l'enquête PLU

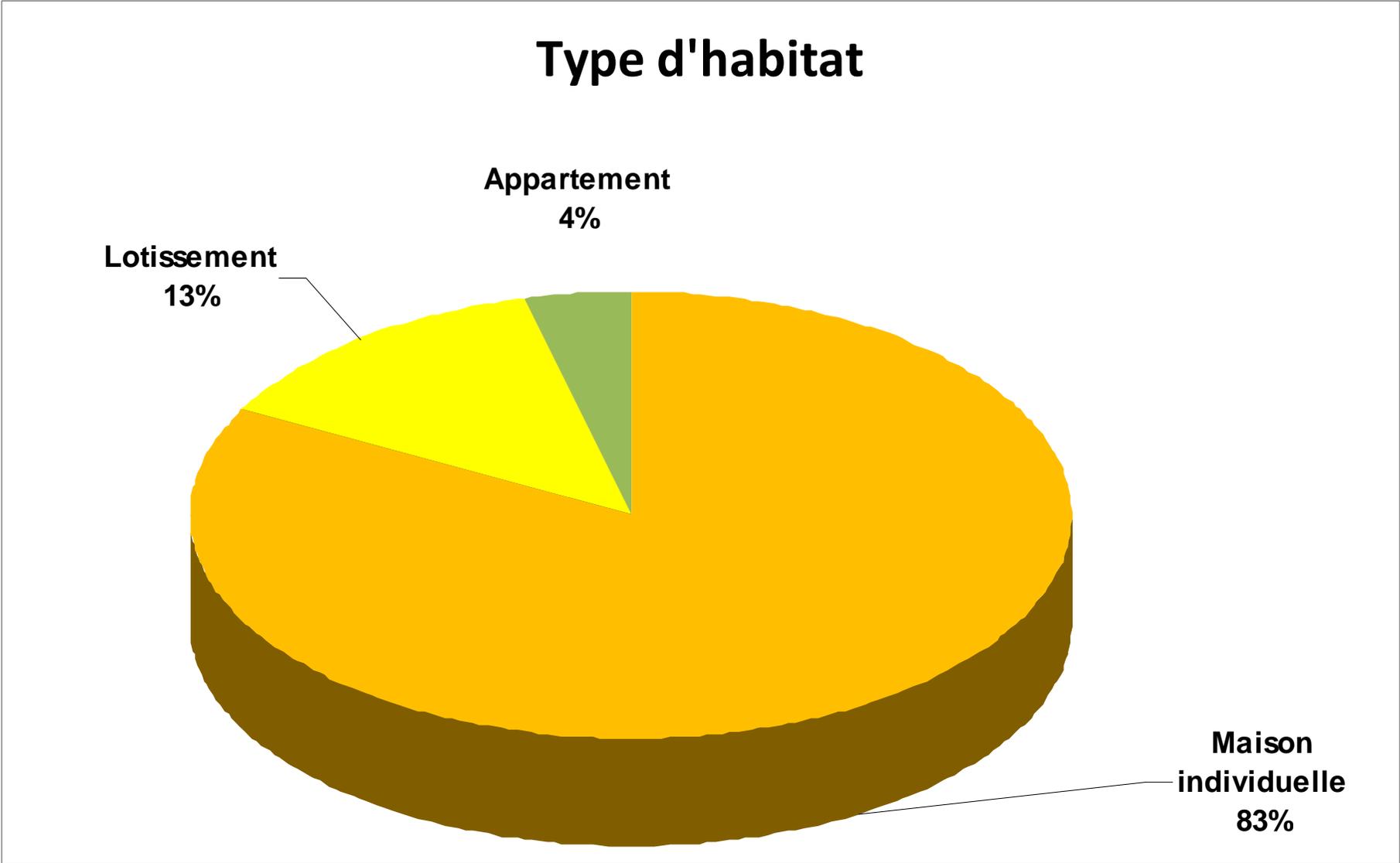
Activité professionnelle



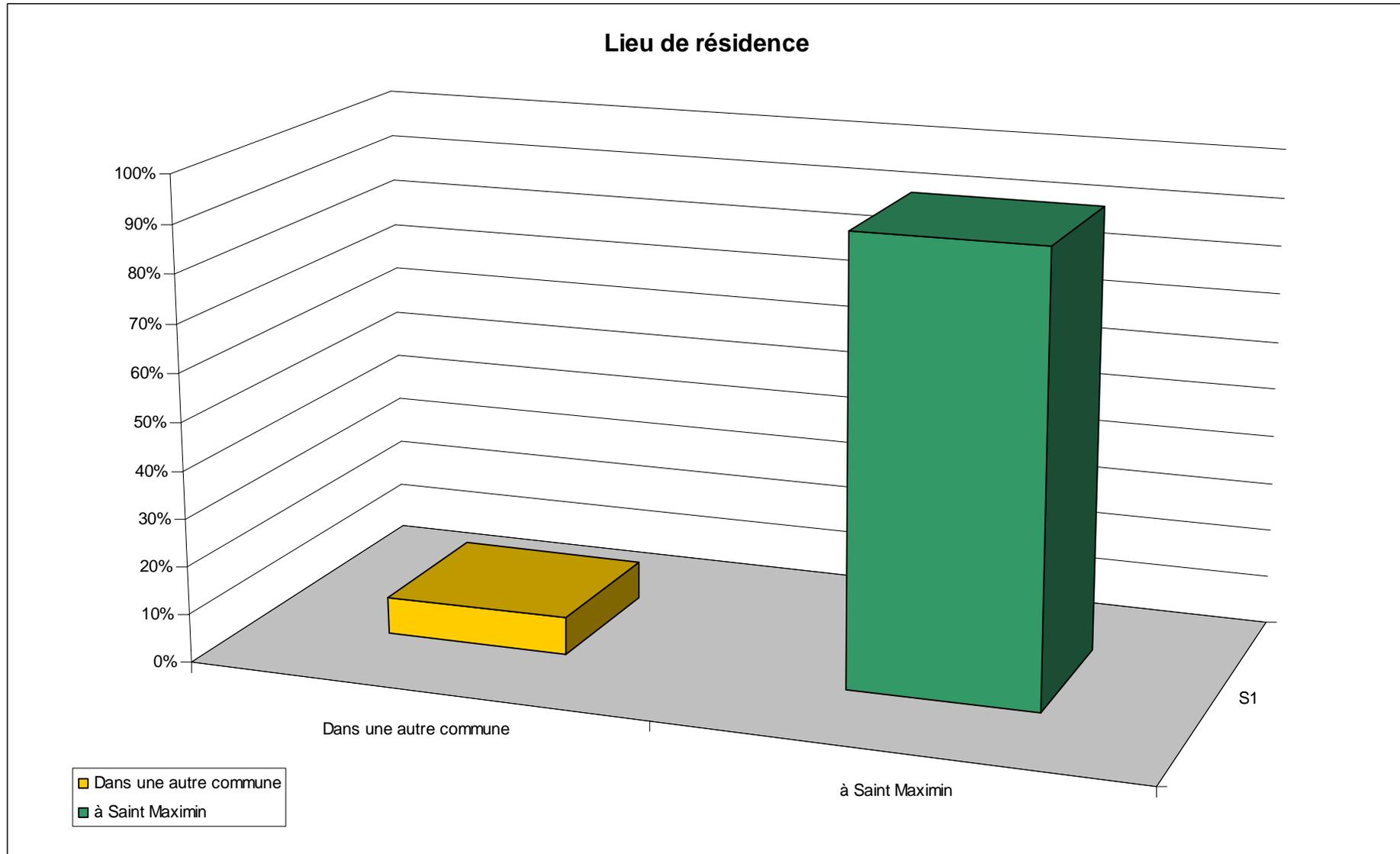
Caractéristiques des personnes ayant répondu à l'enquête PLU



Caractéristiques des personnes ayant répondu à l'enquête PLU



Caractéristiques des personnes ayant répondu à l'enquête PLU



Remarques individuelles lors de l'enquête auprès des habitants

- **La quasi-totalité des remarques personnelles sont positives, constructives.** Elles traduisent:
 - La satisfaction de vivre à St Maximin et la qualité de vie à préserver
 - Les erreurs à éviter (ex: augmentation rapide de la population)
 - La satisfaction d'avoir pu donner son avis sur l'avenir de la communeautant d'éléments déjà pris en compte dans les orientations municipales sinon repris dans le PADD.
- **Seules quelques remarques (4 ou 5) semblent irréalistes, reposent sur des informations erronées ou ne sont pas recevables, car illégales:**
 - Demande de panneaux « Stop » à tous les carrefours sur la D 9
 - Les excès de vitesse seraient très nombreux (surtout chez les jeunes)
 - Privilégier les héritiers et/ou natifs de St Maximin (droit du sol, pas du sang)
 - Implanter des entreprises, des commerces et un marché forain...

Remerciements

Toute l'équipe municipale remercie les habitants qui ont accepté de répondre à cette enquête, dans le cadre de l'élaboration de notre PLU... Plan Local d'Urbanisme qui va définir l'évolution de la commune pour les prochaines années, en intégrant les orientations nationales et régionales ainsi que nos souhaits locaux.

Cette enquête est l'un des éléments de la concertation autour du PLU. Les conclusions et surtout les décisions des élus en la matière seront présentées aux habitants lors qu'une prochaine réunion publique PLU, prévue autour de l'été 2012.

Vous êtes régulièrement informés, par le Bulletin municipal (les Echos de Bramefarine) ou par « lettre d'info » (via Internet – Inscription gratuite sur www.stmaximin38.fr) de l'avancement du PLU.

Néanmoins, et pour des questions plus personnelles, vous pouvez également demander un Rendez-vous à Monsieur le Maire ou à Emmanuel GILBERT, Adjoint au Finances, chargé de l'Urbanisme
Mairie, tél: 04 76 97 60 19 ou mairie@stmaximin38.fr



Déroulement du PLU de 2012 à 2014

Échéances prévisionnelles



juillet / oct 2012	Présentation du PADD (<i>Programme d'Aménagement et de Développement Durable</i>) aux PPA (<i>Personnes Publiques Associées</i>) et aux habitants
4 ^{ème} trimestre 2012	Retour remarques PPA
automne 2012	Arrêt du PADD par Conseil municipal
automne 2012	Elaboration des OAP (<i>Orientations d'Aménagement et de Programmation</i>)
fin 2012	Validation des OAP
1 ^{er} semestre 2013	Etablissement du règlement de PLU
juin 2013	Présentation du PLU aux PPA et aux habitants
été 2013	Puis arrêt du projet de PLU - Consultation des PPA
automne 2013	Enquête publique (avis et remarques des habitants) Prise en compte des remarques et avis
Fin 2013	Approbation du PLU (7 à 8 mois entre l'arrêt et l'approbation)
fin 2013 - début 2014	Remarques
début 2014	Validation du PLU